

RAPPORT D'ACTIVITÉ

INSTITUTION DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE

2018





Le rapport d'activité est l'occasion de se retourner sur l'année passée. La présentation synthétique, sur un même document, de l'ensemble des moyens de l'Institution témoigne de la diversité des missions de la collectivité. Elle montre l'étendue des savoir-faire et des compétences, ainsi que l'engagement quotidien des agents.

Un des faits marquants de l'année 2018 est l'achèvement des travaux du projet mutualisé Interc'eau, puis sa mise en service en juin. Ainsi notre réseau d'adduction d'eau potable est relié à la commune de Graulhet, dessert la commune de Sémalens, et sécurise également les SIAEP de Vielmur St-Paul et du Pas du Sant. Grâce à son réseau de 40 km, ce projet permet aujourd'hui d'alimenter en eau potable 35 000 habitants supplémentaires et de faire évoluer notre zone de desserte. Ainsi, nous pouvons noter avec fierté une hausse 6,62% des volumes d'eau consommés par rapport à 2017.

Outre ce chantier majeur, des travaux sur le barrage de la Galaube ont consisté, pour une grande partie, au rehaussement des bajoyers du coursier de l'évacuateur de crues afin de répondre de manière optimale aux événements pluvieux exceptionnels. Le 14 et 15 octobre, les barrages des Cammazes et de la Galaube ont subi un épisode cévenol important, avec des apports conséquents de 2,75 Mm³ en 24 h. Les deux ouvrages ont permis un écrêtement total des crues pour ensuite restituer progressivement les volumes stockés à la rivière. Les fortes précipitations de 2018, en particulier lors du printemps et de l'automne, ont permis un remplissage optimal des retenues nous garantissant la saison 2018-2019 en eau potable et en irrigation.

Par ailleurs, en novembre, s'est tenu l'audit de surveillance n°2 qui est le dernier du cycle de certification de la norme ISO 9001. Ainsi, la société BCS Certification a validé la conformité de nos activités à cette norme. Un événement qui pourrait paraître anecdotique puisqu'habituel mais il faut au contraire s'en féliciter car il est la preuve de notre dynamisme et de notre rigueur dans la conduite des activités auditées.

Enfin, la gestion budgétaire rigoureuse de l'IEMN permet de réduire l'endettement et d'engager, en 2019, les travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'Institution tels que le confortement de la culée rive gauche du barrage des Cammazes mais aussi la mise œuvre un schéma directeur afin d'évaluer les besoins en eau potable et en irrigation à court et moyen termes.

Les pages qui suivent synthétisent ainsi une année 2018 rythmée, orientée vers un objectif d'efficacité et de qualité du service rendu aux syndicats et aux habitants de notre zone de desserte. Je vous en souhaite une très bonne lecture.

Gilbert HÉBRARD
Président de l'IEMN

SOMMAIRE

1	Conseil d'Administration	p. 6
2	Ressources en eau	p. 7
	Ressource Cammazes/Galaube	p. 8
	Ressource système AHL/Ganguise	p. 9
3	Eau potable - Production	p. 12
	Prélèvements d'eau brut	p. 12
	Traitements des eaux de process	p. 12
	Evolution du coût marginal d'exploitation	p. 14
	Eau potable - Consommations	p. 15
	Eau potable - Qualité	p. 18
	Qualité de l'eau produite	p. 18
	Qualité de l'eau distribuée	p. 20
4	Irrigation	p. 22
	Organisme unique	p. 22
	Volumes prélevés	p. 23
	Compensation des prélèvements	p. 24
5	Electricité	p. 26
6	Travaux	p. 28
	Travaux d'investissement réalisés	p. 28
	Travaux d'investissement réalisés en régie	p. 30
	Suivi et contrôle du patrimoine	p. 31
7	Panorama 2018	p. 32
8	Des hommes et des compétences	p. 33
9	Eléments financiers	p. 35
	Tarif de l'eau	p. 35
	Budget Eau potable	p. 36
	Budget Electricité	p. 38
	Budget Irrigation	p. 40
10	Indicateurs de performance	p. 42

1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Institution est dirigée par un conseil d'administration composé de 15 membres, à savoir les Présidents des départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn ainsi que des Conseillers Départementaux de chaque département désignés par leur assemblée départementale respective pour la durée du mandat, soit 6 ans.

André VIOLA

Président du Conseil départemental

Alain GINIES

Conseiller Départemental
2^{ème} Vice-président de l'IEMN

Stéphanie HORTALA

Conseillère départementale

Eliane BRUNEL

Conseillère départementale

Christian RAYNAUD

Conseiller départemental

**Georges MERIC**

Président du Conseil départemental

Gilbert HÉBRARD

Conseiller départemental
Président de l'IEMN

Marie-Claude PIQUEMAL-DOUMENG

Conseillère départementale

Emilienne POUMIROL

Conseillère départementale

Bernard BAGNERIS

Conseiller départemental

Jean-Michel FABRE

Conseiller départemental

**Christophe RAMOND**

Président du Conseil départemental

Claudie BONNET

Conseillère Départementale
1^{ère} Vice-présidente de l'IEMN

Christophe TESTAS

Conseiller départemental

Dominique RONDI-SARRAT

Conseillère départementale

Laurent VANDENDRIESSCHE

Conseiller départemental

Jean-Luc ALIBERT

Conseiller départemental

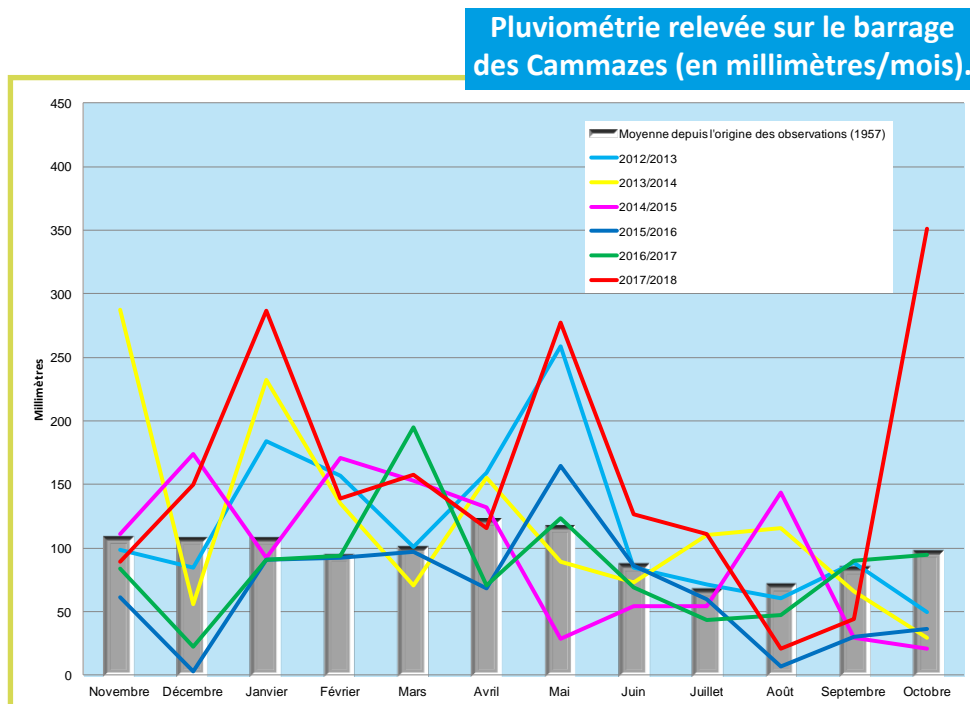


2 RESSOURCES EN EAU

RESSOURCE CAMMAZES - GALAUBE

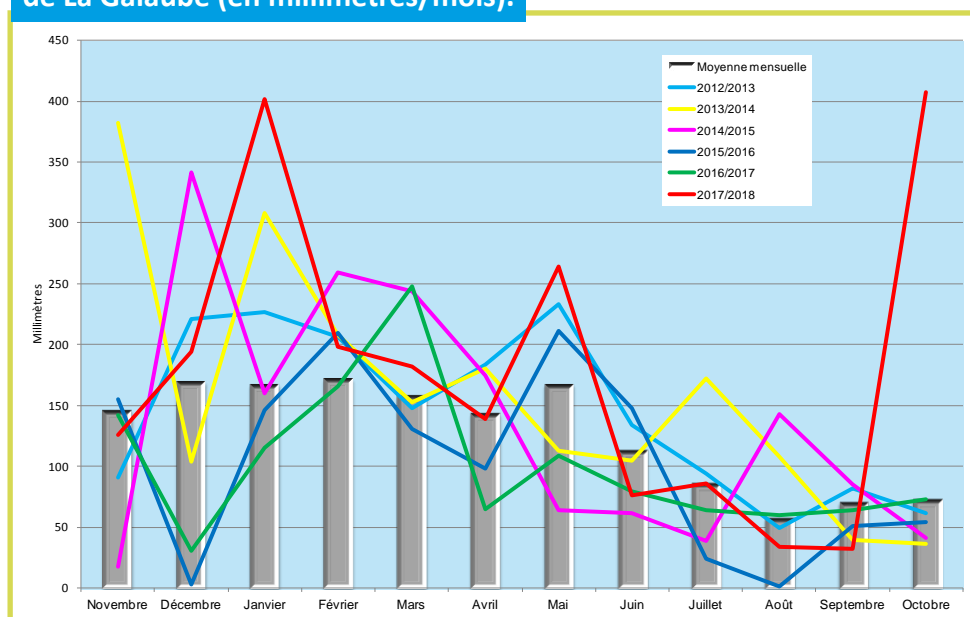
RESSOURCE CAMMAZES - GALAUBE

L'année 2017-2018 présente un cumul de pluie important de 1 791 mm au barrage des Cammazes. Ce cumul de pluie, au-dessus de la moyenne, est observé tout le long de l'année à l'exception des mois d'août et de septembre. Les pluies d'octobre, quant à elles, représentent un phénomène atypique de type épisode cénevol.



Durant ces périodes, les apports naturels ont été importants pour le barrage des Cammazes, 32.722 hm³ soit plus 45% au-dessus de la moyenne. Au niveau du barrage de la Galaube, les apports représentent 34.801 hm³ soit 61% au-dessus de la moyenne.

Pluviométrie relevée sur le barrage de La Galaube (en millimètres/mois).



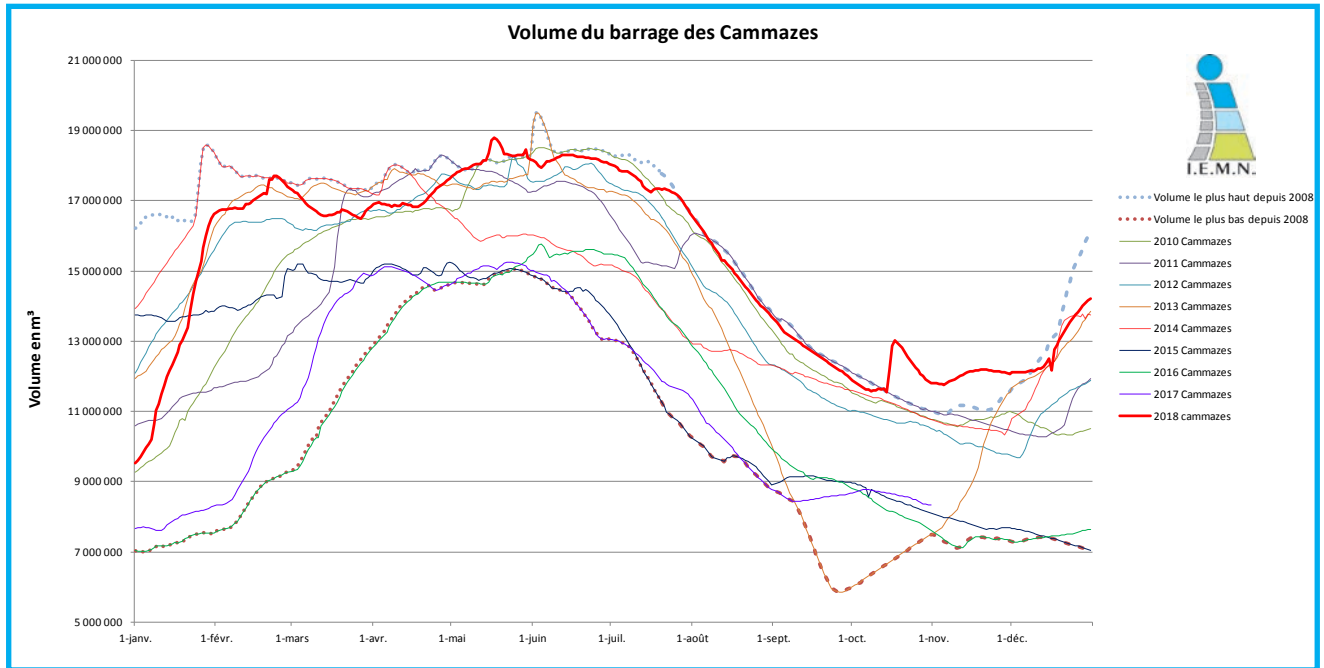
ÉTAT DES RÉSERVES

En début de période, les volumes des barrages, stockés au 1^{er} novembre 2017, s'établissent à 11.633 hm³ pour un objectif de réserve interannuel de 11 hm³. Les pluies abondantes permettent de terminer la saison, au 1^{er} novembre 2018, à 11.810 hm³ au niveau du barrage des Cammazes, pour un volume maximal autorisé de 12 hm³ à cette date et de 7.612 hm³ au barrage de la Galaube, soit une réserve interannuelle de 19.422 hm³ pour un objectif à 11 hm³.

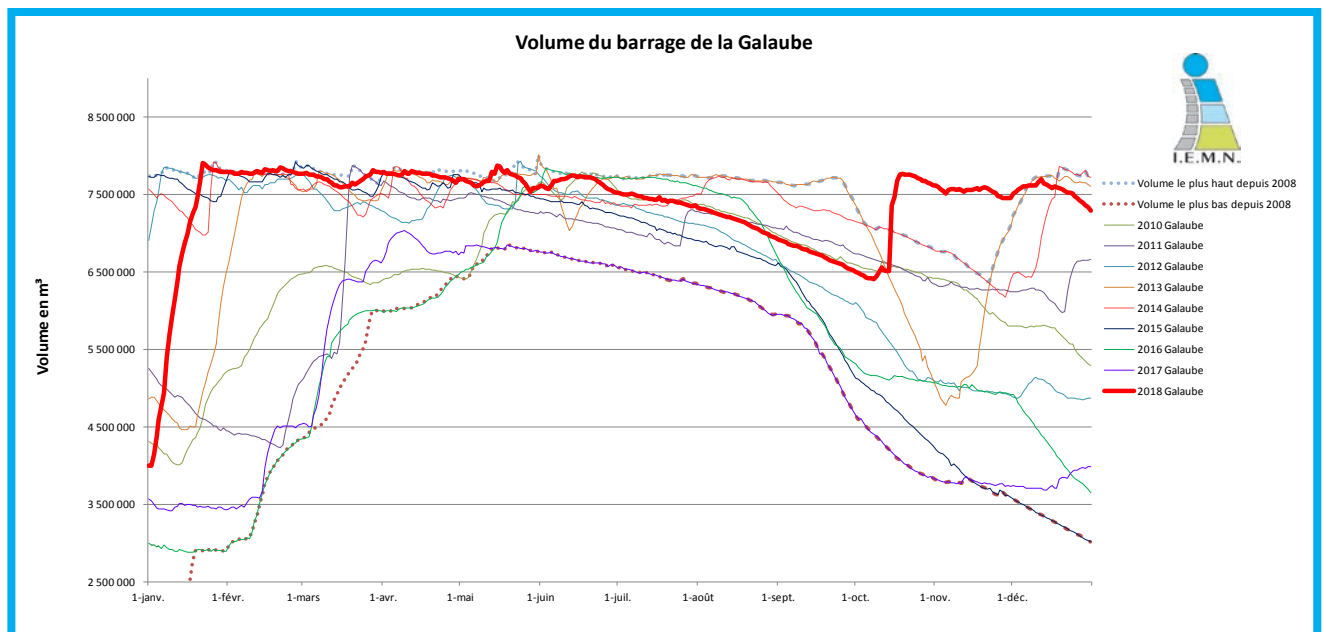
La saison 2018/2019 se présente sous des conditions optimales garantissant l'eau potable.



Voulme du barrage des Cammazes en m³



Voulme du barrage de La Galaube en m³



RESSOURCE SYSTÈME AHL-GANGUISE

L'IEMN est le gestionnaire quantitatif du système et fournit à ce titre dans son rapport d'activité la synthèse des volumes entrants et sortants ci-dessous, établie entre le 1^{er} novembre 2017 et le 31 octobre 2018.

AHL		Ganguise			Consommations des quotas en m3					
Volumes entrants en m ³		Volumes sortants en m ³	Volumes entrants en m ³	Volumes sortants hors quotas en m ³		V BRL (volume utilisable BRL dans système AHL/Ganguise = 10,5 hm ³)	V SMEA (volume affecté SMEA dans système AHL/Ganguise = 7 hm ³)	V IEMN (volume affecté IEMN dans système AHL/Ganguise = 5 hm ³)	V VNF (volume affecté VNF dans système AHL/Ganguise = 2,5 hm ³)	V FRESQUEL (volume affecté Fresquel dans système AHL/Ganguise = 1hm ³)
VOLUME SORTANT MONTBEL		VOLUME PRISE EN LIGNE (volume limité à 8 hm ³ et pris sur le volume utilisable de BRL = 10,5 hm ³ ***)	VOLUME POMPAGE NAUROUZE ÉTAPE 1 (excédents Montagne Noire et essais de fonctionnement)	VOLUME APPORTS NATURELS CALCULÉS	ÉVAPORATION (non affecté)	VOLUME RÉGLEMENT D'EAU ET LACHURES EXCEPTIONNELLES POUR MAINTIEN DU PLAN D'EAU (non affecté)				
22 311 120		18 960 304	4 278 790	12 727 724	3 388 707	5 896 026	1 225 068	1 825 863	403 280	4 217
		2 931 955	43 680 000	43 680 000	3 691 872					

BILAN QUANTITATIF DU SYSTÈME AHL/GANGUISE

L'année 2018 a été marquée par :

- un printemps qui a amené des apports très conséquents,
- une campagne de transfert depuis Montbel soutenue,
- le pompage d'excédents de la Montagne Noire.

Ainsi, malgré le volume très bas de début de saison, le niveau du barrage de la Ganguise a atteint sa cote d'exploitation maximum avant la saison estivale 2018.

Les déstockages de l'été ont été faibles, autant pour l'irrigation que pour la navigation, ainsi que pour le maintien du DOE via l'Hers Mort. Ce qui eu pour effet de laisser un volume élevé dans Ganguise de 37 hm³ (83%) en fin de saison 2017-2018 contre 15.3hm³ (34%) en fin de saison 2016-2017.

La situation de Montbel a été quasiment identique avec un volume en fin de saison de 39.4 hm³ (65%), contre 13.2 hm³ (22%) en fin de saison 2016-2017, malgré un déstockage d'environ 6 hm³ pour le soutien d'étiage de la Garonne en fin de période estivale.

CAS PARTICULIER DE L'IEMN

Le système AHL/Ganguise constitue pour l'IEMN une ressource complémentaire à ses deux barrages de la Galaube et des Cammazes.

L'IEMN disposait comme les autres partenaires du système de son quota donc de 5 hm³ en 2018. Cela portait le stock de l'IEMN au 30 juin 2018 à 30,5 hm³. Elle a consommé 1,82 hm³ (chiffre légèrement inférieur à la moyenne consommée depuis 2002 établie à 3,3 hm³) à partir du système AHL/Ganguise pour compenser l'irrigation dont elle est mandataire sur le canal du Midi et, principalement, fournir le droit d'eau dû à VNF dans le barrage des Cammazes. Il est précisé que le quota d'eau dû à VNF dans le barrage des Cammazes a été fourni intégralement à partir du système et non déstocké pour partie du barrage des Cammazes.

3 EAU POTABLE PRODUCTION

PRÉLÈVEMENTS D'EAU BRUTE



Le volume d'eau brute total prélevé en 2018 par les usines de Picotalen s'élève à **12 554 400 m³**.

La répartition de la production entre chaque usine s'établit comme suit :

- Picotalen 1 a produit 4 443 274 m³ soit 35,39% de la production,
- Picotalen 2 a produit 3 559 680 m³ soit 28,35 %,
- Picotalen 3 a produit 4 551 446 m³ soit 36,25%.

Au total, l'exercice 2018 est supérieur à 2017 dont le prélèvement de l'eau brute s'élevait à 12 105 527 m³.

TRAITEMENT DES EAUX DE PROCESS

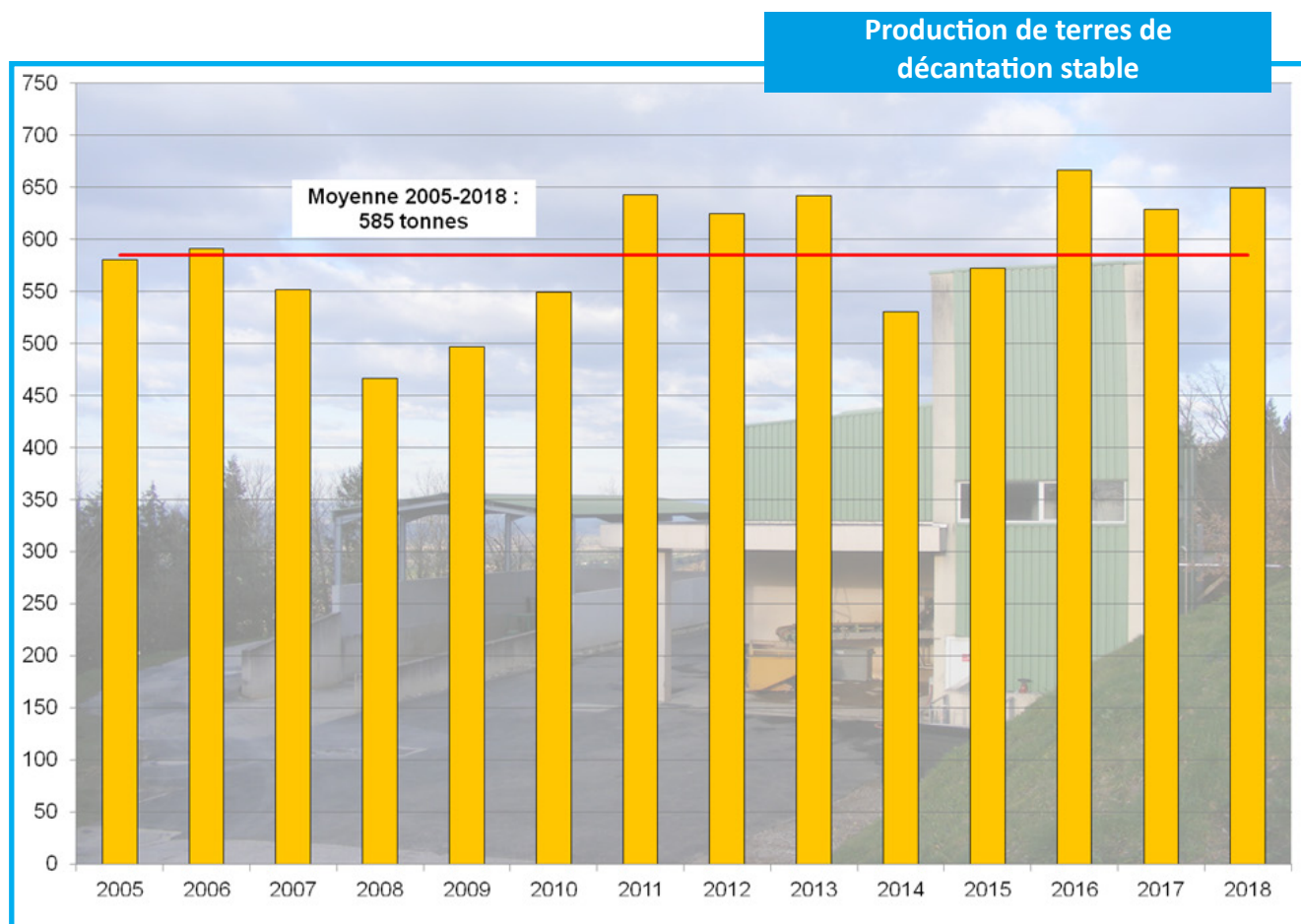
L'unité de traitement des eaux de process recueille les eaux issues des usines de potabilisation Picotalen 1, Picotalen 2 et Picotalen 3. Il s'agit principalement des purges de clarification de Picotalen 1 et Picotalen 3, ainsi que des eaux de lavage des filtres des trois usines.

BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DES REJETS

La qualité des rejets est satisfaisante. Les analyses effectuées en départ rejet sont en dessous des seuils fixés. La valeur moyenne du pH est de 7.90 (limites de rejet comprises entre 6.5 et 8.5). La valeur moyenne des matières en suspension (MES) est de 8.30 mg/l pour une valeur seuil à 80 mg/l. La valeur moyenne d'aluminium dissous est de 193 µg/l pour une valeur seuil à 1 000 µg/l.



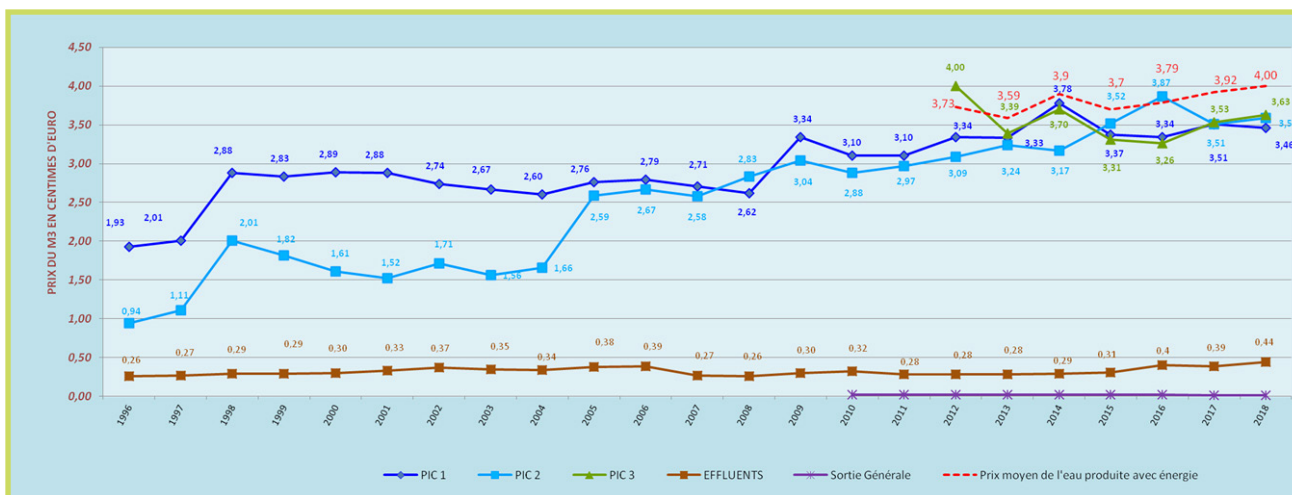
PRODUCTION DE TERRES DE DÉCANTATION



La production annuelle de 649 tonnes de boues représente un taux moyen de 51,73 gr de terre de décantation par m³ d'eau prélevés. Ces terres de décantation ont été épandues en agriculture.

ÉVOLUTION DU COÛT MARGINAL D'EXPLOITATION

Ce graphique intègre uniquement les produits de traitement et de l'énergie. Les frais réels supportés par l'Institution tels que l'entretien des équipements, le renouvellement ou le personnel ne sont pas intégrés dans ce coût.



Picotalen 1

Coût stable par rapport à 2017 (-1.4%).

Picotalen 2

Coût stable par rapport à 2017 (+2.2%). La légère évolution est liée au coût de l'énergie et de la soude.

Picotalen 3

Prix stable par rapport à 2017 (+2.7%). La légère évolution est liée au coût de l'énergie et de la soude et du passage au traitement polymère bio-sourcé.

Traitement des eaux de process

Coût en hausse par rapport à 2017 (+11.3%) lié aux prix des nouveaux réactifs utilisés.

Sortie générale et rechloration

Les coûts sont stables et marginaux. La rechloration de la Ryvarié n'est pas incluse au prix pour 2018, qui est l'année de mise en service.

RENDEMENT

Le rapport entre le volume consommé par les collectivités et le volume prélevé en eau brute traduit le rendement de l'ensemble des ouvrages de l'Institution (usines, réservoirs et réseaux d'adduction).

Pour 2018, il s'établit à 93.3 % (12 017 088 m³ / 12 873 385 m³). En comparaison, il s'élevait à 93 % en 2017.

Dans le détail, le rendement de la production (usine plus réservoir) s'établit à 92.6 % (11 929 508 m³ / 12 873 385 m³) et celui du réseau d'adduction à 100.7 % (11 929 508 m³ / 12 017 088 m³).

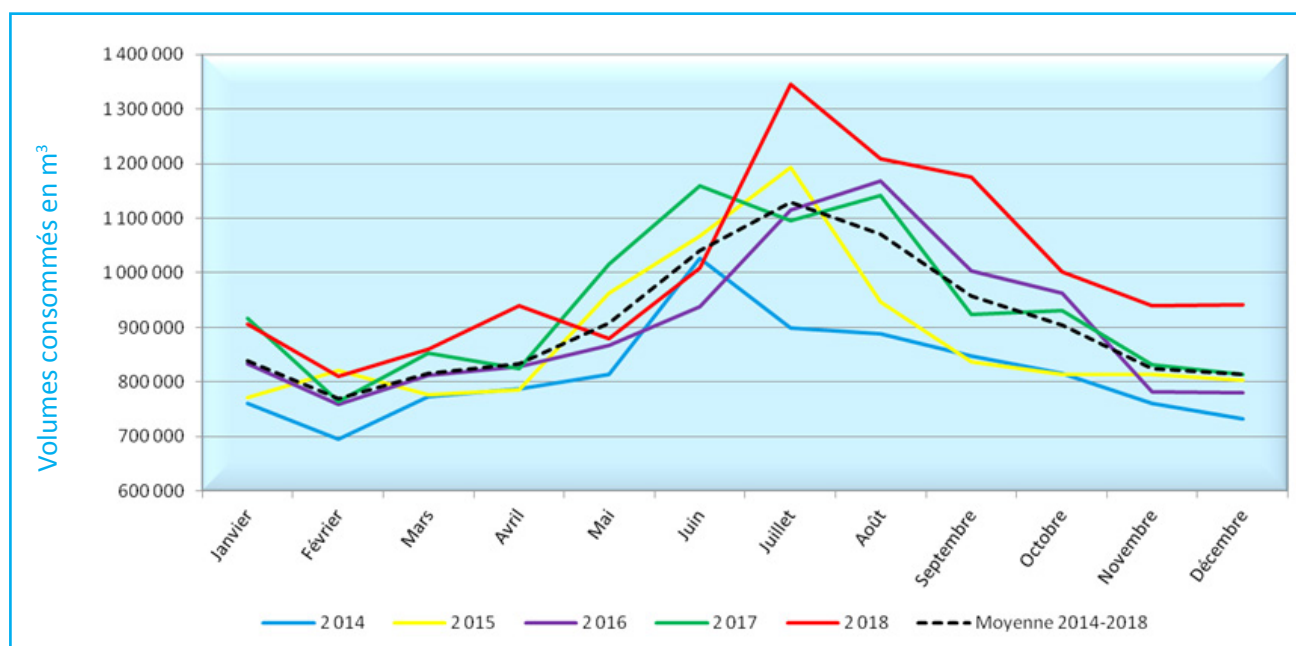
Il faut noter que l'incertitude de comptage est de l'ordre de +/-2 %, ce qui explique un rendement calculé du réseau supérieur à 100 % comme les années antérieures.

3 EAU POTABLE CONSOMMATIONS

CONSOMMATION ANNUELLE

Le volume consommé par les collectivités en 2018 s'est élevé à 12 017 088 m³. La consommation est en hausse de 6,62% par rapport à 2017.

CONSOMMATION ANNUELLE EN M³



Les consommations mensuelles notent une forte hausse à compter du mois de juillet, date de raccordement de la commune de Graulhet.

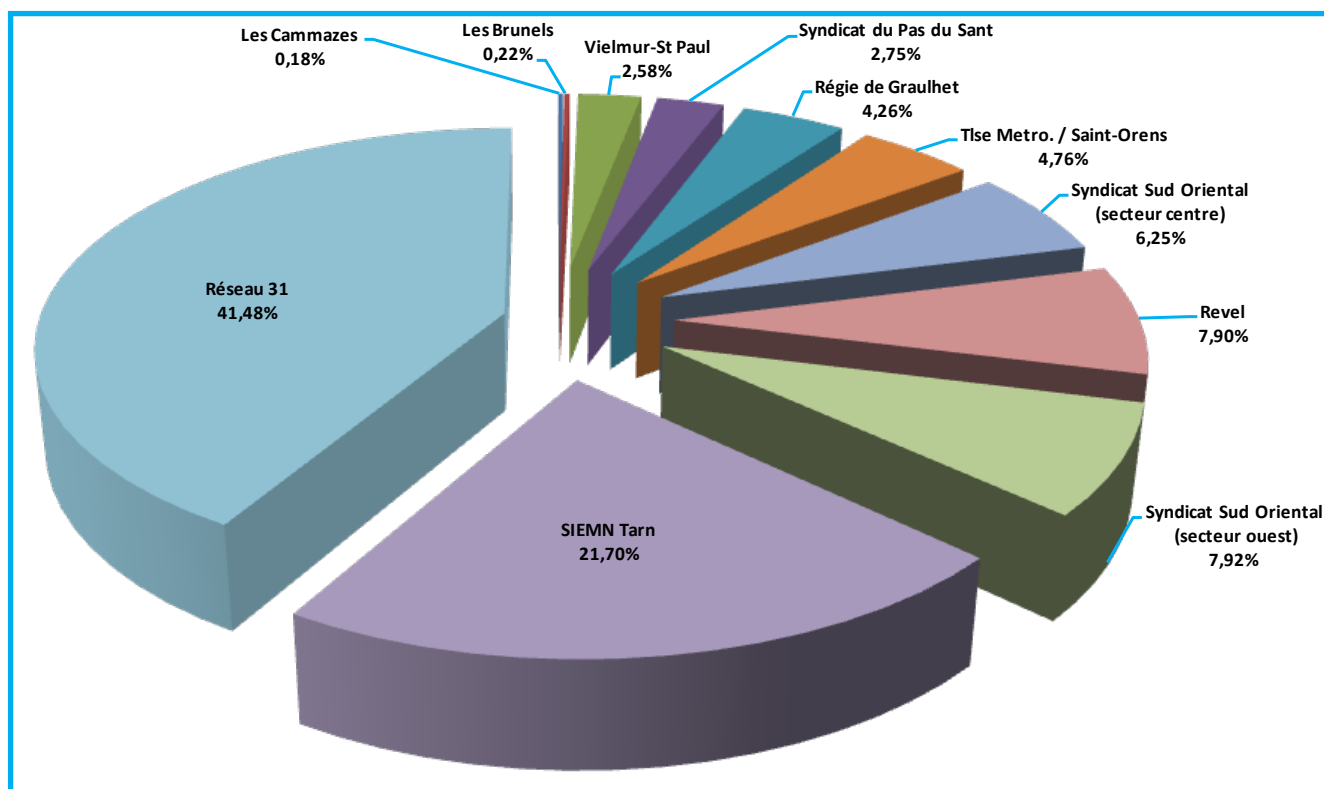
Pour 2018, la hausse des volumes vendus est de 6.62 % par rapport à 2017 et une hausse 10.2 % par rapport à la moyenne 2014/2018 suite au raccordement de la commune de Semalens, du Syndicat de Vielmur St-Paul et de la commune de Graulhet à mi-année.

FACTURATION ANNUELLE PAR COLLECTIVITÉ

COLLECTIVITES	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2009/2017	Taux Evolution 2017-2018	Taux Evolution 2018 / moyenne 2009-2017	Evolution depuis 2009
AUDE	1 527 676	1 596 402	1 578 938	1 547 888	1 400 430	1 321 993	1 538 459	1 823 821	1 693 245	1 729 150	1 575 800	2%	10%	13%
Syndicat Sud Oriental (secteur centre)	524 574	545 393	546 253	541 984	499 753	436 563	569 661	783 967	778 019	751 143	597 731	-3%	26%	43%
Syndicat Sud Oriental (secteur ouest)	982 929	1 020 853	1 007 388	977 819	876 554	861 512	942 688	1 008 235	887 849	951 865	951 769	7%	0%	-3%
Les Brunels	20 173	30 156	25 297	28 085	24 123	23 918	26 110	31 619	27 377	26 142	26 300	-5%	-1%	30%
HAUTE-GARONNE	5 932 509	6 006 054	6 012 472	6 086 411	5 925 083	5 891 568	6 217 951	6 218 265	6 373 317	6 507 540	6 117 117	2%	6%	10%
Réseau 31	4 492 350	4 513 787	4 504 767	4 686 910	4 502 341	4 498 335	4 789 492	4 758 372	4 969 345	4 985 053	4 670 075	0%	7%	11%
Revel	904 047	956 155	971 593	863 389	889 468	852 243	878 127	908 162	847 185	949 910	902 028	12%	5%	5%
Tlse Metro. / Saint-Orens	536 112	536 112	536 112	536 112	533 274	540 990	550 332	551 731	556 787	572 577	545 014	3%	5%	7%
TARN	2 897 583	2 893 626	2 778 460	2 876 360	2 589 421	2 584 796	2 834 361	2 805 181	3 180 587	3 780 398	2 922 077	19%	29%	30%
SIEMN Tarn	2 723 991	2 714 673	2 625 844	2 672 585	2 474 590	2 458 187	2 599 515	2 591 553	2 627 140	2 607 406	2 609 548	-1%	0%	-4%
Syndicat du Pas du Sant	142 749	153 456	129 892	175 014	88 592	102 143	214 668	190 819	404 497	330 062	193 189	-	-	-
Vielmur-St Paul									124 546	310 176	217 361	-	-	-
Régie de Graulhet										511 508	511 508	-	-	-
Secteur Sud-Est (les Cammazes)	30 843	25 497	22 724	28 761	26 239	24 466	20 178	22 809	24 404	21 246	24 717	-13%	-14%	-31%
TOTAL	10 357 768	10 496 082	10 369 870	10 510 659	9 914 934	9 798 357	10 590 771	10 847 267	11 247 149	12 017 088	10 614 995	7%	13%	16%

L'augmentation des volumes vendus aux collectivités est sensible par rapport à 2017 (+ 7%). Cette hausse est engendrée par les volumes desservis à la régie de Graulhet à compter du mois de juillet et au Syndicat de Vielmur St-Paul.

RÉPARTITION DES VOLUMES D'EAU VENDUS



CONSOMMATION ANNUELLE PAR COLLECTIVITÉ

AUDE

Syndicat Sud-Oriental des Eaux de la Montagne Noire

Secteur Centre : L'année 2018 est en baisse de -3.45 % par rapport à 2017, liée notamment au printemps pluvieux.

Secteur Ouest : L'année 2018 est en hausse de 7.21% par rapport à 2017 avec une consommation soutenue hors période estivale.

Les Brunels

On note une baisse de la consommation en 2018 de 4.51% par rapport à 2017 liée à un rendement réseau en amélioration.

HAUTE-GARONNE

Réseau 31

L'année 2018 reste stable par rapport à 2017 (0,32 %).

Toulouse Métropole / Saint-Orens-de-Gammeville

On note une légère hausse de la consommation en 2018 de 2.84% par rapport à 2017.

Revel

L'année 2018 est en hausse de 12.13%.

TARN

SIEMN 81

L'année 2018 est en très légère baisse de -0.98% répartie sur toute l'année.

Syndicat du Pas du Sant

Après une forte hausse en 2017 (200%) liée à la mise en service de l'interc'eu, l'année 2018 est en baisse de 18.74 % par rapport à 2017, cette baisse est majoritairement constatée en période estivale.

Syndicat de Vielmur - Saint Paul

La consommation du Syndicat correspond à une année complète de raccordement.

Les Cammazes

L'année 2018 est en forte baisse -12.94%, cette baisse est significative en période hivernale (- 22.27%) et est engendrée par une amélioration du rendement du réseau.

Régie Municipale des Eaux de Graulhet

La consommation est effective depuis le mois de juillet 2018 avec une consommation moyenne de 43 212 m³ par mois.

3 EAU POTABLE QUALITÉ

QUALITÉ DE L'EAU PRODUITE EN SORTIE DE PICOTALEN

Tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité qualitative des eaux, grâce au contrôle de l'eau brute stockée dans les barrages, l'eau produite et l'eau distribuée dont les bilans sont présentés ci-après.

Les contrôles ARS sont effectués mensuellement au niveau du départ réseau à l'aval du poste de rechloration de Picotalen.

ARS	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE			
					LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE	
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	Nombre	%	Nombre	%
Turbidité (NTU)	12	0.13	0.28	<1	0	0	0	0
pH	12	8.31	8.5	8.2			0	0
Conductivité (µS/cm)	12	218	244	208			0	0
Equilibre calcocarbonique	1						0	0
COT (mg/l)	12	0.81	1.1	0.6			0	0
Aluminium (µg/l)	1	36	36	36			0	0
Fer (µg/l)	1	<10	<10	<10			0	0
Manganèse (µg/l)	1	<10	<10	<10			0	0
Germes à 22°C (n/100 ml)	12		<1	<1				
Coliformes (n/100 ml)	12		0	0			0	0
E.Coli (n/100 ml)	12		0	0	0	0		
Streptocoques (n/100 ml)	12		0	0	0	0		
ASR (n/100 ml)	12		0	0			0	0

Contrôle réglementaire obligatoire

Limite qualité :

100% conforme en physico-chimique et bactériologique

Référence de qualité :

100% conforme en physico-chimique et bactériologique

Les contrôles IEMN sont effectués quotidiennement en ce qui concerne les paramètres de suivi d'exploitation et de manière hebdomadaire pour les suivis bactériologiques, de la matière organique et de l'équilibre calcocarbonique de l'eau.

IEMN	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE			
					LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE	
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	Nombre	%	Nombre	%
Turbidité (NTU)	366	0.13	0.25	0.09	0	0	0	0
pH	366	8.22	8.53	7.18			0	0
Conductivité (µS/cm) à 25°	55	220	228	213			0	0
Equilibre Calcocarbonique	53						1	1.89
COT(mg/l)	54	1.16	1.69	0.84			0	0
Aluminium (µg/l)	364	42	115	5			0	0
Fer (µg/l)	364	9	43	1			0	0
Manganèse (µg/l)	53	10	22	0			0	0
Germes à 22°C (n/100 ml)	53		<1	<1				
Coliformes (n/100 ml)	53		0	0			0	0
E.Coli (n/100 ml)	53		0	0	0	0		
Streptocoques (n/100 ml)	53		0	0	0	0		
ASR (n/100 ml)	53		0	0			0	0

Autocontrôle IEMN

Limite qualité :

100% conforme en physico-chimique et bactériologique

Référence de qualité :

100% de conformité en bactériologique

98,1% de conformité en physico-chimique

Une non-conformité sur l'équilibre calcocarbonique (eau légèrement agressive)

QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Au nombre de 12, les contrôles ARS sont aléatoires et répartis durant l'année sur 4 points du réseau (St Félix D600, St Félix D350 aval réservoir des Fourches, départ Lavaur et départ Roquevidal).

ARS	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE			
					LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE	
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	Nombre	%	Nombre	%
Turbidité (NTU)	12	0.12	0.15	<0.1	0	0	0	0
pH	12	8.25	8.3	8.1			0	0
Conductivité (µS/cm) à 25°	12	220	226	206			0	0
COT (mg/l)	12	0.79	1.1	<0.2			0	0
Aluminium (µg/l)	4	37	41	33			0	0
Fer (µg/l)	4	<10	<10	<10			0	0
Manganèse (µg/l)	4	<10	<10	<10			0	0
Equilibre calcocarbonique	4						0	0
Germes à 22°C (n/100 ml)	12		80	<1				
Coliformes (n/100 ml)	12		0	0			0	0
E.Coli (n/100 ml)	12		0	0	0	0		
Streptocoques (n/100 ml)	12		0	0	0	0		
ASR (n/100 ml)	12		0	0	0	0		

Contrôle réglementaire obligatoire

Limite qualité :

100% conforme en physico-chimique et bactériologique

Référence de qualité :

100% conforme en physico-chimique et bactériologique

Les contrôles IEMN sont effectués au minimum de manière hebdomadaire sur 5 points du réseau (2 à St Félix D600 et à l'aval du réservoir de 3000 m³, 1 à Puéchoursy, 2 à Lavaur et à Roquevidal).

IEMN	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE			
					LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE	
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	Nombre	%	Nombre	%
Turbidité (NTU)	275	0.25	8	0.11	4	1.45	1	0.36
pH	268	8.18	8.4	7.8			0	0
Conductivité (µS/cm) à 25°	268	220	228	210			0	0
Equilibre calcocarbonique								
COT (mg/l)	267	1.07	1.77	0.75			0	0
Aluminium (µg/l)	267	46	120	11			0	0
Fer (µg/l)	267	13	215	1			1	0.37
Manganèse (µg/l)	264	9	24	0			0	0
Germes à 22°C (n/100 ml)	264		<1	<1				
Coliformes (n/100 ml)	269		0	24			1	0.37
E.Coli (n/100 ml)	269		0	6	1	0.37		
Streptocoques (n/100 ml)	269		0	0	0	0		
ASR (n/100 ml)								

Autocontrôle IEMN

Limite qualité :

Des turbidités ont été élevées sur le départ de Roquevidal, engendrées par un surdébit suite à une casse sur le réseau SIEMN81.

Présence d'E.coli (20-02) au poste de Roquevidal, des contres analyses en amont et aval n'ont rien révélé.

Référence de qualité :

Présence de coliformes (20-02) au poste de Roquevidal, des contres analyses en amont et aval n'ont rien révélé.

Présence de fer au poste de Roquevidal (29-10), une contre analyse n'a rien révélé. Turbidité élevée au poste de St Félix D350 (19-11) liée à des travaux de réparation sur l'antenne St Félix D600.

4 IRRIGATION

ORGANISME UNIQUE

AUTORISATION UNIQUE PLURIANNUELLE

Pour rappel, la Préfecture du Tarn a transmis à l'Institution l'arrêté interpréfectoral, en date du 20 juin 2016, portant autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur le sous-bassin Sor. L'autorisation unique de prélèvement est accordée pour une durée de 15 ans (jusqu'au 31 mai 2031) à l'IEMN qui est chargée, chaque année, de répartir les volumes autorisés détaillés par irrigant.

BILAN VOLUMIQUE HORS ÉTIAGE 2017-2018						
DÉPARTEMENT	MILIEU PRÉLEVÉ	VOLUME DEMANDÉ (m ³)	VOLUME AUTORISÉ (m ³)	VOLUME PRÉLEVÉ (m ³)	VP NOTIFIÉ SUR LE PÉRIMÈTRE (m ³)	RATIO VOLUME PRÉLEVÉ/ VOLUME AUTORISÉ
Total périmètre Organisme Unique	Cours d'eau (Laudot, Rigole, Canal du Midi, Sor et affluents, réseaux sous pression) et nappes d'accompagnement	780 650	780 650	143 607		22,77%

BILAN VOLUMIQUE ÉTIAGE 2018						
DÉPARTEMENT	MILIEU PRÉLEVÉ	VOLUME DEMANDÉ (m ³)	VOLUME AUTORISÉ (m ³)	VOLUME PRÉLEVÉ (m ³)	VP NOTIFIÉ SUR LE PÉRIMÈTRE (m ³)	RATIO VOLUME PRÉLEVÉ/ VOLUME AUTORISÉ
Total périmètre Organisme Unique	Retenues déconnectées	1 682 595	1 682 595	1 207 822	2 500 00	70,73%
	Cours d'eau (Laudot, Rigole, Canal du Midi, Sor et affluents, réseaux sous pression) et nappes d'accompagnement	4 637 800	4 593 300	2 235 314	1 150 00	49,9%

Les volumes autorisés dans le cadre du plan annuel de répartition pour les périodes hors étiage 2017-2018 et d'étiage 2018 demeurent stables. S'agissant des volumes prélevés, la campagne d'irrigation 2018 (hors étiage + étiage) se caractérise par un ratio volume prélevé/volume autorisé faible et inférieur à l'année précédente. Il s'établit à 23% pour les prélèvements hors étiage en cours d'eau (Laudot, Rigole, Canal du Midi, Sor et affluents, réseaux sous pression) et nappes d'accompagnement, à 71% pour les prélèvements en étiage à partir de retenues déconnectées et à 50% pour ceux réalisés en cours d'eau et nappes d'accompagnement.

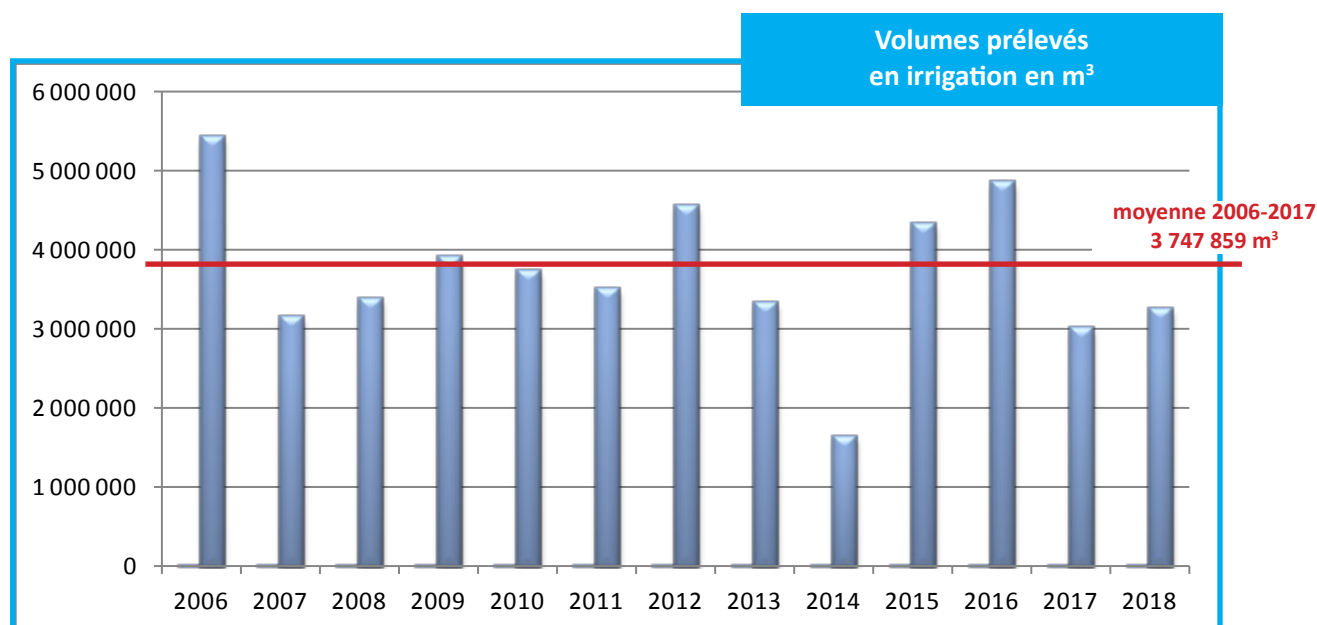
VOLUMES PRÉLEVÉS EN IRRIGATION

L'Institution n'est pas seulement Organisme Unique mais également fournisseur d'eau d'irrigation.

BILAN VOLUMIQUE HORS ÉTIAGE 2017-2018					
LIEU DE PRELEVEMENT	NATURE D'IRRIGANTS	VOLUMES PRÉLEVÉS 2017 en m ³	VOLUMES PRÉLEVÉS 2018 en m ³	MOYENNE en m ³ 2013 à 2017	ÉVOLUTION en % 2018 / moyenne 2013 à 2017
SOR	A.S.A de Blan	614 998	712 572	720 919	-1,16
	A.S.A de St Germain	172 884	304 415	275 818	10,37
	Isolés	113 104	128 293	170 430	-24,72
	Sous Total	900 986	1 145 280	1 167 167	-1,88
LAUDOT	Isolés	34 775	17 395	22 620	-23,1
CANALISATIONS EXISTANTES	"A.S.A de Revel Nord A.S.A de Garrevaques Secteur de Couffinal"	1 066 030	1 121 755	1 197 515	-6,33
	A.S.A de Revel Sud	674 854	688 810	668 408	3,05
	Sous Total	1 740 884	1 810 565	1 865 923	-2,97
OUVRAGES DU CANAL DU MIDI	Subdiv. Carcassonne	223 069	182 013	252 274	-27,85
	Subdiv. Toulouse	78 999	36 763	92 274	-60,16
	Sous Total	302 068	218 776	344 548	-36,27
VERNASSONNE	Isolés	44 452	66 071	47 710	38,49
TOTAL CAMMAZES		3 023 165	3 258 087	3 447 968	-5,48

DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE D'IRRIGATION

Les périodes « hiver » et « printemps » 2018 ont été marquées par une importante pluviométrie entraînant un fort remplissage des retenues. L'irrigation n'a réellement démarrée qu'à la fin du mois de juin avec un arrêt net des prélèvements à la mi-juillet en raison d'un épisode de pluies. La reprise des arrosages s'est effectuée à la fin du mois de juillet avec des températures relativement élevées nécessitant beaucoup d'apports en eau. Le mois d'août est, quant à lui, caractérisé par une irrigation intense. La période d'irrigation s'est terminée début septembre. Il en résulte des consommations légèrement supérieures à 2017 (+ 7,77%).

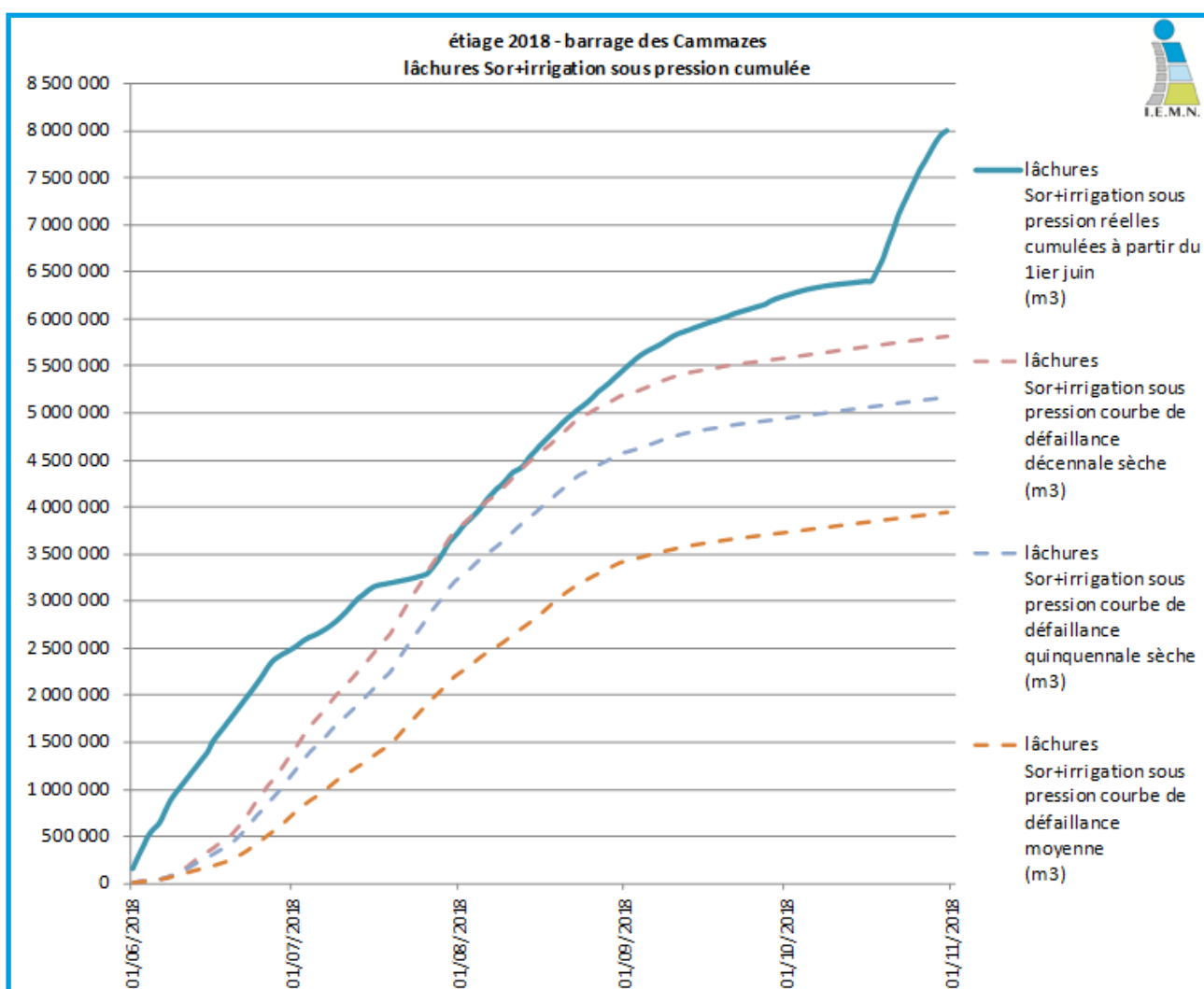


COMPENSATION DES PRÉLÈVEMENTS

VOLUME DES LÂCHÉS À L'AVAL DU BARRAGE DES CAMMAZES

Les lâchures réalisées à partir du barrage des Cammazes visent à compenser l'irrigation sous pression, tout ou partie de l'irrigation prélevée dans le Sor et, en même temps, à maintenir le débit d'objectif de consigne fixé à Cambounet.

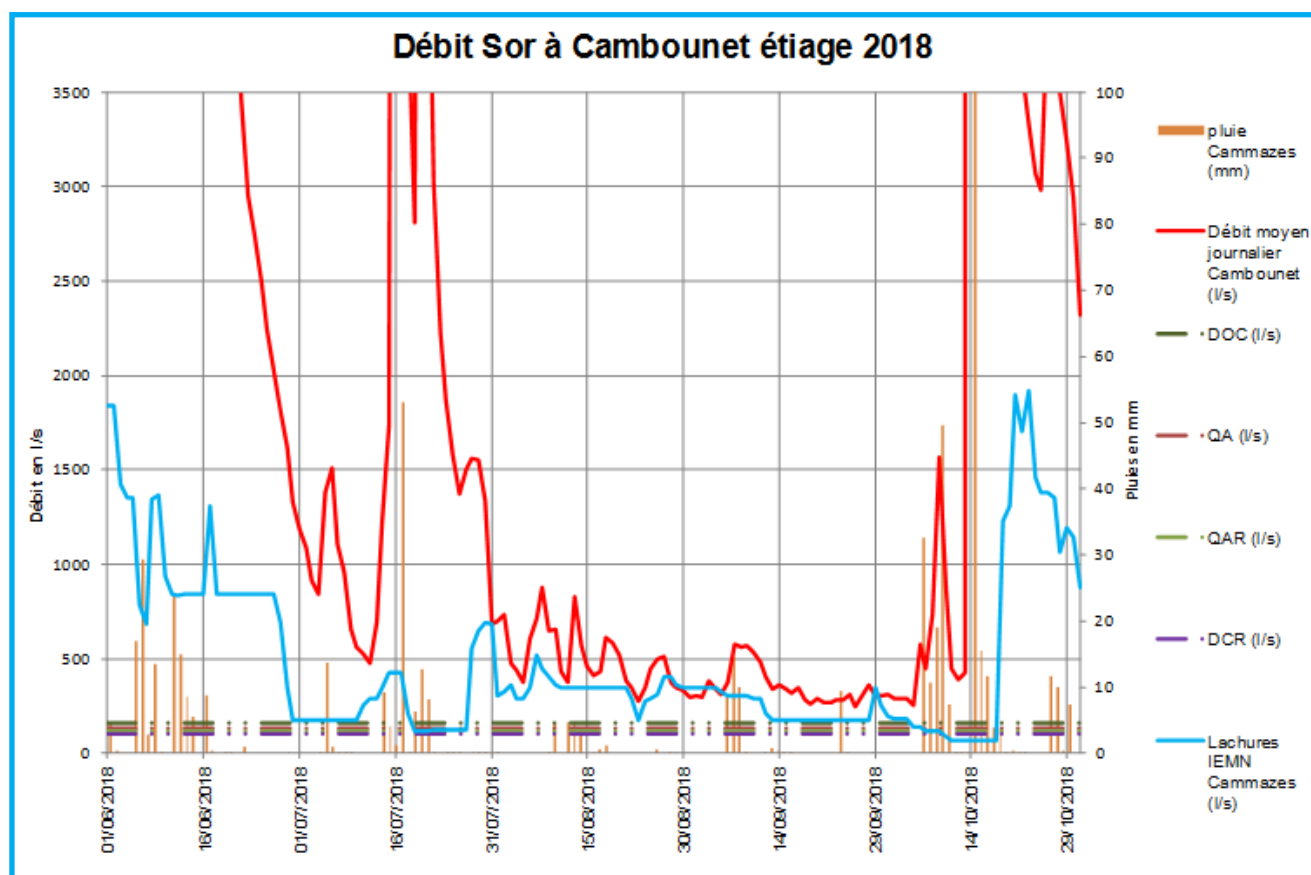
Pour 2018, le graphique ci-dessous présente les lâchures réalisées et les compare aux volumes prévus dans les courbes de défaillance :



L'année 2018 est atypique avec des lâchures importantes aux mois de juin et d'octobre suite à des épisodes pluvieux. La compensation d'irrigation et le maintien des objectifs de salubrité ont été mobilisés entre ces deux périodes.

MAINTIEN DU DÉBIT D'OBJECTIF DE CONSIGNE

Le graphique montre le débit moyen journalier pendant la période d'étiage du 01/06/18 au 29/10/18.



Il apparait que l'année 2018 a été particulièrement humide :

- L'IEMN a dû déstocker quelque peu le barrage des Cammazes pour respecter ses obligations de cote plan d'eau estivale et automnale ;
- Les lâchures au delà du débit réservé donc pour assurer le soutien d'étiage et la compensation des prélèvements ont réellement débuté à partir du 27 juillet. Elles se sont arrêtées définitivement le 02 octobre ;
- Le DOC (Débit Objectifs de Consignes) a été respecté sur toute la période d'étiage.

5 ÉLECTRICITÉ

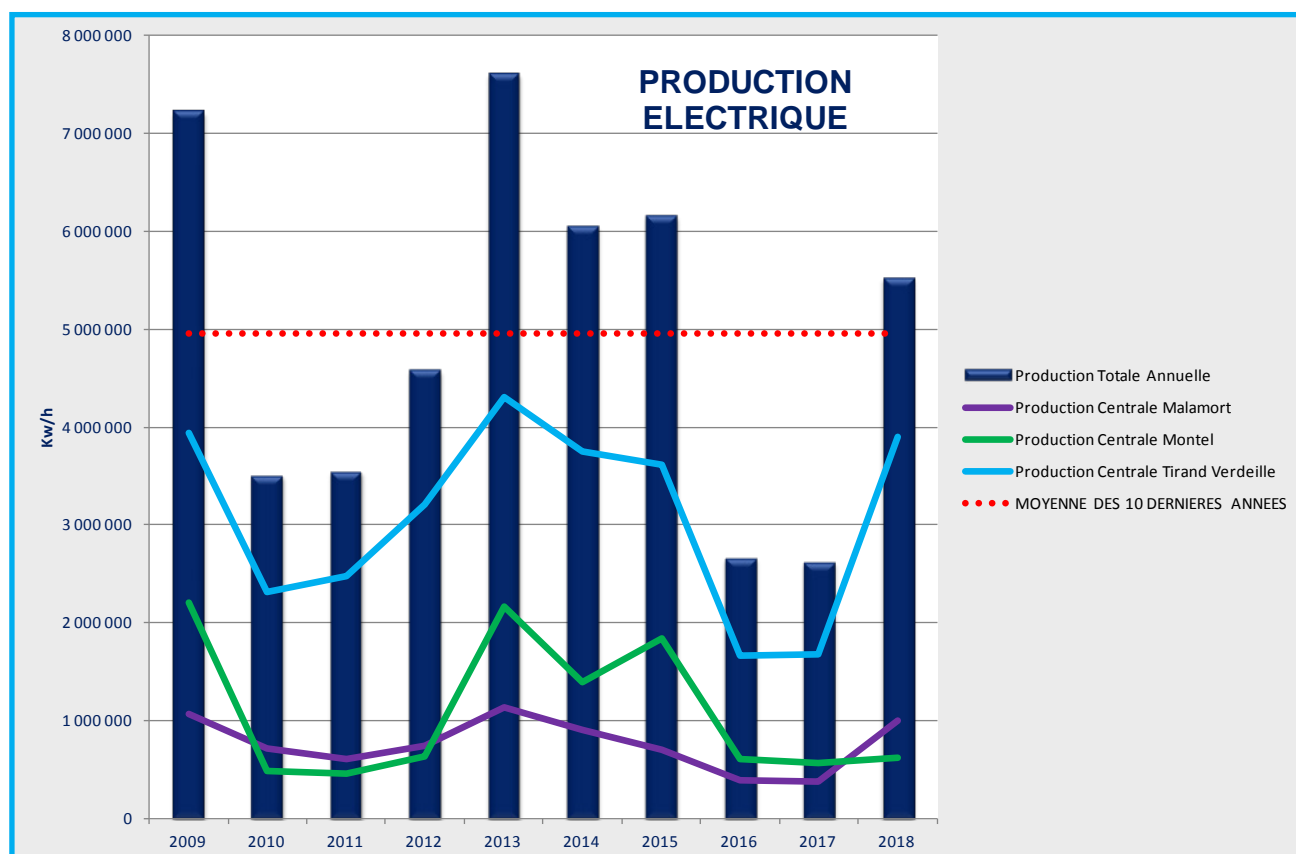
PRODUCTION ÉLECTRIQUE

Pour l'année écoulée, la production électrique est de **5 524 337 Kw/h**. La répartition se fait comme suit :

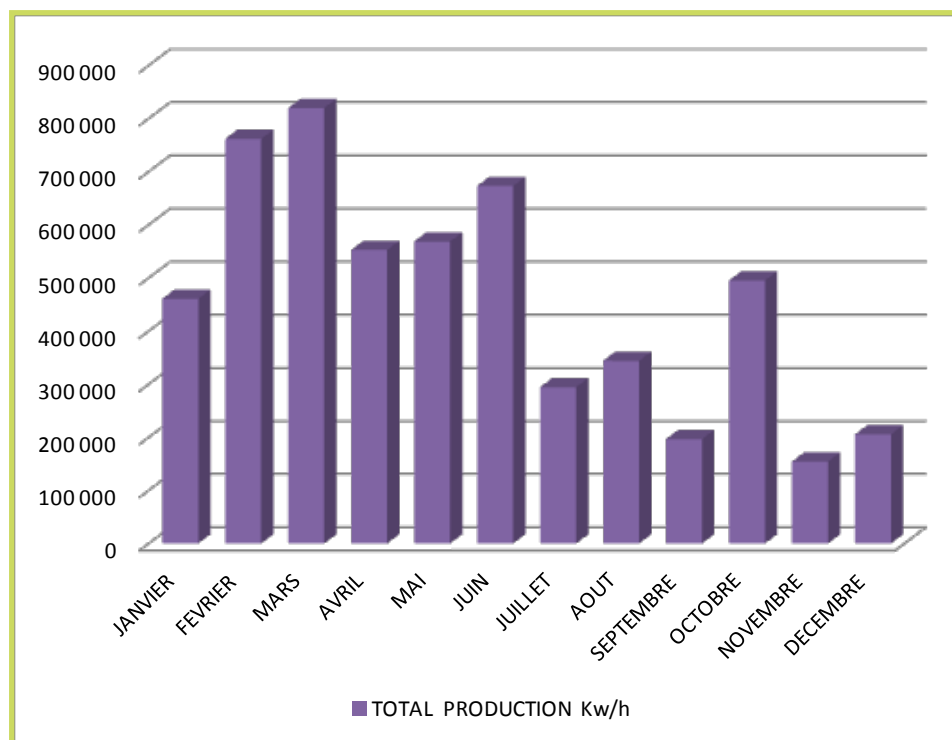
- Centrale Malamort : 1 001 447 Kw/h
- Centrale Montel : 622 575 Kw/h
- Centrales Tirand-Verdeille : 3 900 355 Kw/h

La moyenne des 10 dernières années s'établissant quant à elle à 4 949 743 kW/h, on observe une hausse de 11,6%. Les bons résultats au niveau de la production électrique sont liés à l'année 2018 particulièrement pluvieuse.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ANNUELLE PAR MICORCENTRALE EN KW/H



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ MENSUELLE EN 2018 EN KW/H



La production 2018 est supérieure à la moyenne des 10 dernières années grâce à une pluviométrie abondante et précoce. La production de la centrale Montel est restée faible malgré ces apports abondants, VNF ne sollicitant pas de transfert d'eau. Les productions sont faibles en fin d'année durant la période d'étiage.

UN SYSTÈME À ÉNERGIE POSITIVE

En 2018, la consommation électrique totale enregistrée sur les usines de Picotalen s'élevait à 2 009 460 kw/h. Ainsi, au regard des 5 524 337 kw/h produits sur l'ensemble des microcentrales, le bilan énergétique de l'Institution reste positif.

Plus que jamais soucieuse de la préservation de l'environnement, l'Institution met tout en œuvre pour que ses usines soient de moins en moins énergivores et pour limiter l'impact de ses activités en valorisant l'énergie hydraulique, donc renouvelable, disponible.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN 2018

BARRAGE DES CAMMAZES

La maîtrise d'œuvre des travaux de confortement de la culée rive gauche a été confiée au groupement TRACTEBEL Engineering / EURL Axel LETELLIER Architecture.

Le chantier consiste à :

- Renforcer la culée rive gauche selon les recommandations du Comité Français des Barrages et Réservoirs (CFBR) ;
- Réhausser et prolonger les parapets ;
- Améliorer le pendule de clé de voute ;
- Améliorer l'évacuation des crues notamment par rapport au risque d'embâcle.

En 2018, l'IEMN a confié également au maître d'œuvre la conception de la passerelle d'accès aux vinchons situés au pied du barrage. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des travaux d'entretien et d'amélioration du barrage, menés continuellement par l'IEMN, pour assurer la fiabilité et la longévité du barrage.

Pour mémoire, les consignes d'abaissement de la cote plan d'eau ont été levées en avril 2017. L'avant projet a été validé par les services de contrôle en avril 2018.

Montant estimé de l'opération : 2 435 000 €HT dont 185 000 €HT de maîtrise d'œuvre.

BARRAGE DE LA GALAUBE

Des propositions de mesures de réduction de risques ont été formulées suite aux Etudes de Danger (EDD) du barrage et validées par la DREAL lors de la visite d'inspection du 17 novembre 2016 :

- Travaux de rehausse des bajoyers de l'évacuateur de crue et de la cheminée d'accès à la tour de prise.
- Construction d'un voile étanche et mise en place d'une porte étanche dans la chambre des vannes.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise BUESA. Le service Grands Travaux a assuré la maîtrise d'œuvre dont le suivi des travaux en fin d'année 2018.

Montant des travaux : 239 395 €HT.



INTERC'EAU SUD-OUEST TARNAIS

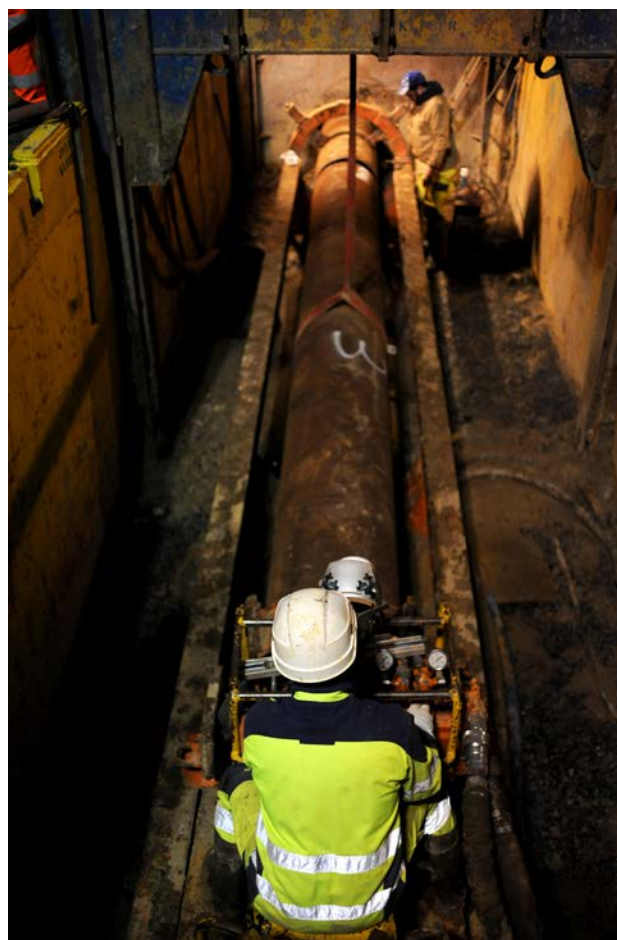
L'actualité Interc'Eau aura encore été riche en 2018 avec la fin des travaux sur le tronçon 4 et la mise en service du réseau vers la RMEA de Graulhet et la réalisation des essais hydrauliques en régimes permanent et transitoire sur l'ensemble du projet début juin 2018. Ce dernier chantier a été suivi en maîtrise d'œuvre directement par l'équipe Grands Travaux de l'IEMN.

L'IEMN et la Régie municipale de Graulhet ont procédé ainsi à la création du dernier tronçon de l'Interc'Eau. Au total, une dizaine d'entreprises a réalisé la pose de ce tronçon. Avec plus de 13 km de canalisations, il s'agit-la du plus long de ce projet avec en détail :

- La pose d'un linéaire de canalisations de 3 600 m en \varnothing 200 mm, de 2 500 m en \varnothing 250 mm et de 9 500 m en \varnothing 300 mm ;
- Le fonçage sous voie SNCF d'un fourreau en \varnothing 600 mm à Guitalens l'Albarède.

Cette canalisation permet de transiter un débit maximum de 200 m³/h vers la ville de Graulhet.

Montant de ce tronçon : 4 161 000 € HT financés par la Régie des Eaux de Graulhet, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (57%).



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN RÉGIE EN 2018

Site de Picotalen

- Rénovation du regard de la fosse de sécurisation de la dalle
- Essais d'enduit d'étanchéité sur la bâche de Picotalen 3
- Doublement du stockage de la soude
- Réservoirs : réalisation d'un fossé anti-infiltration d'eau
- Création d'un caniveau de récupération des eaux perdues sous le filtre presse

Voies et réseaux

- Pose de drains sur l'antenne des Casses
- Aménagement de l'accès de prélèvements Cenadou au barrage des Cammazes
- Travaux au poste « centre aéré »
- Installation d'un éclairage au barrage de la Galaube
- Travaux au poste de Blan
- Travaux sur le RAEP à Soual
- Travaux sur le poste de la Rivayrié
- Travaux de raccordement en énergie du poste de Blan
- Travaux au contre-barrage des Cammazes
- Rénovation de l'antenne des Casses avec l'empierrement de la piste des Fourches

Bâtiments

- Remplacement du puits de lumière à l'atelier
- Aménagement du laboratoire
- Travaux sur les logements de fonction n°5 et n°6
- Mise en conformité électrique de Picotalen 2
- Installation de câbles téléphone au niveau du hangar



- Mise en conformité électrique du logement de fonction n°1

Usine de traitement des effluents

- Travaux de peinture
- Pose de buses pluviales pour accès

Réseau AHL

- Rénovation des postes
- Câblage de la vanne by-pass du Filtre Chatain
- Installation d'un transformateur de protection cathodique à Lagarde

Electricité

- Mise en conformité électrique des microcentrales

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX EN RÉGIE POUR 2018 : 61 328,38 € HT

Budget annexe Irrigation : 3 453,72 € HT

Budget annexe Electricité : 2 038,49 € HT

Budget principal Eau potable : 55 836,17€ HT

SUIVI ET CONTRÔLE DU PATRIMOINE

BARRAGE DES CAMMAZES

VISITE TECHNIQUE APPROFONDIE ET VISITE D'INSPECTION



La Visite Technique Approfondie (VTA) qui implique les cadres de l'IEMN, le bureau d'étude ISL en charge du suivi d'auscultation et l'exploitant VNF a eu lieu le 11 juillet 2018. Cette visite a permis de conclure que l'état et le comportement du barrage sont satisfaisants.

Principales conclusions :

- Le barrage des Cammazes est en bon état général et aucun défaut majeur n'a été observé lors de la visite ;
- L'état d'entretien est satisfaisant ;
- Les vannes de vidange sont bien entretenues et fonctionnelles ;
- Les appareils d'auscultation sont opérationnels.

La visite d'inspection a eu lieu le 1^{er} octobre 2018. Menée par la DREAL, en présence de VNF et des équipes Exploitation et Grands Travaux de l'IEMN. Elle a été

l'occasion de confirmer le comportement satisfaisant du barrage et de fixer l'échéancier de l'ETC et l'EDD, à savoir 2022 pour l'ETC et 2024 pour l'EDD.

BARRAGE DE LA GALAUBE

VISITE TECHNIQUE APPROFONDIE ET VISITE D'INSPECTION

La Visite Technique Approfondie (VTA) a été effectuée par ISL et les cadres de l'IEMN le 27 novembre 2018. Cette visite a permis de conclure que le barrage est bien entretenu et présente un état général très satisfaisant (pas de désordres menaçant la sécurité de l'ouvrage).

Principales conclusions :

- Un phénomène de dissolution des granulats du béton est observé dans toutes les zones soumises à de fortes vitesses d'écoulement (déversoir, coursier et cuillère de l'EVC, galerie de restitution) ;
- Les équipements hydromécaniques sont fonctionnels et le dispositif d'auscultation parfaitement opérationnel ;
- Le bon fonctionnement du système de télémesure du débit du seuil triangulaire mis en service en 2018 par l'exploitant reste cependant à confirmer.

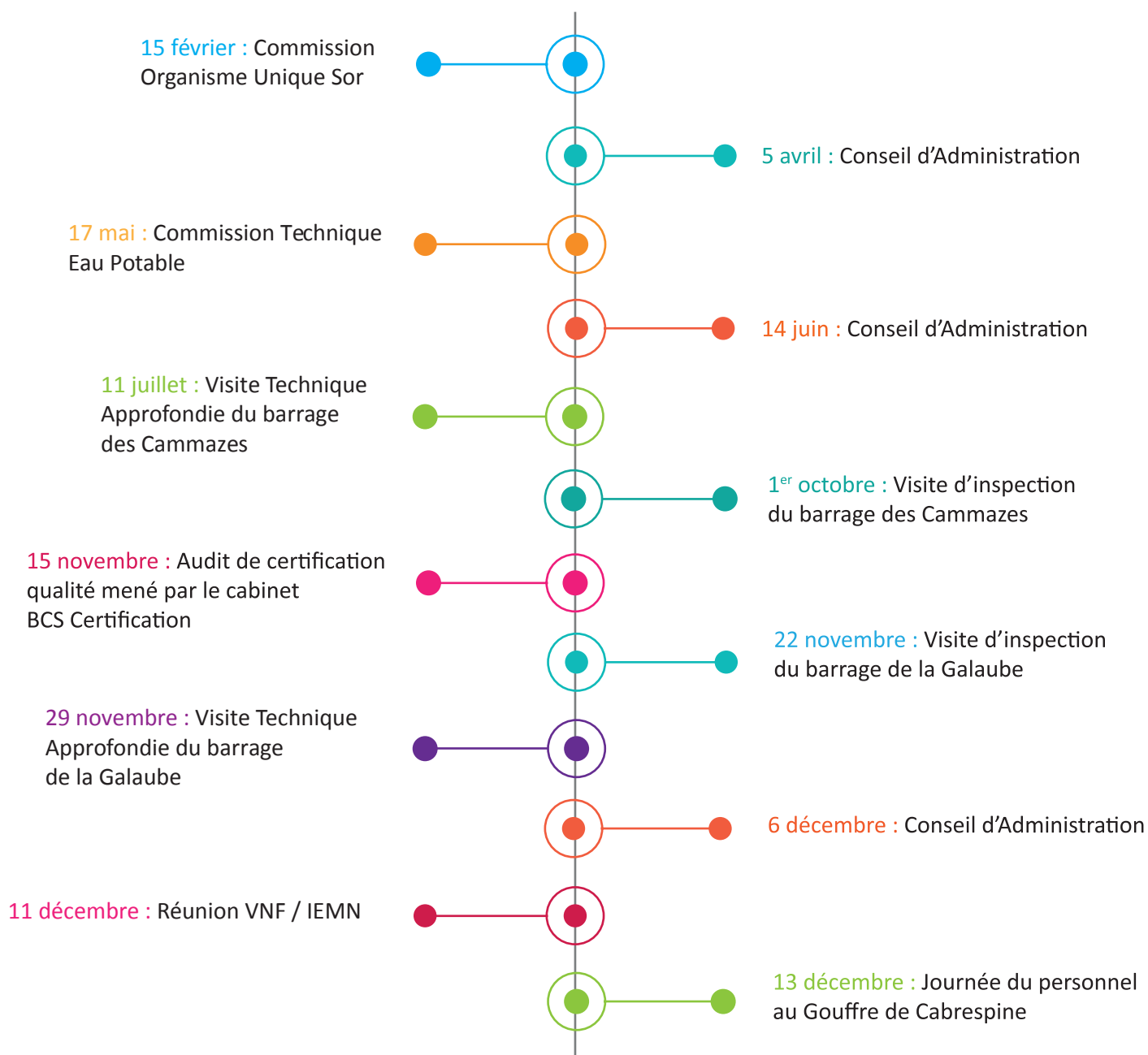


La visite d'inspection conduite par la DREAL Languedoc Roussillon et impliquant les cadres de l'IEMN, s'est déroulée le 22 novembre 2018.

Le service de contrôle considère que l'IEMN remplit de façon satisfaisante sa mission de surveillance et a noté que les travaux de maîtrise des risques préconisés dans l'EDD étaient en cours de réalisation.

7 PANORAMA 2018

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2018



8 DES HOMMES ET DES COMPÉTENCES

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2018, l'Institution comptait 40 emplois permanents (39 statutaires, 1 contractuel) répartis comme suit :

- **Filière technique (30 agents)** : 4 agents de catégorie A, 2 agents de catégorie B, 24 agents de catégorie C ;
- **Filière administrative (10 agents)** : 1 agent de catégorie A, 2 agents de catégorie B, 7 agents de catégorie C.

36 agents travaillent à temps complet, 2 à temps non complet (70 %) et 2 à temps partiel (80 % et 90 %), soit un équivalent temps plein de 39,1 agents.

L'Institution peut également avoir recours à des CDD pour des remplacements d'agents en congés maladie ou bien pour des activités ponctuelles (entretien des espaces verts en été pendant les période de congés)

MOUVEMENTS

Direction

- Départ : Olivier FULLY le 1^{er} juillet
- Arrivée : Sandrine BOISARD le 15 octobre

Communication

- Départ : Charlotte BENESTEBE le 1^{er} septembre
- Arrivée : Morgane MINERAY le 1^{er} décembre

Grands travaux

- Départ : Pierre BOYER le 7 juillet

FORMATIONS

En 2018, l'Institution a poursuivi ses efforts en matière de formation afin de garantir un haut niveau de compétences. Cette volonté de perfectionnement et d'acquisition de nouvelles compétences s'inscrit dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la politique qualité. En outre, elle permet d'assurer une source de motivation pour les agents évoluant au sein des différents services.

Les principales formations étaient réparties ainsi :

- **Administratives** : dossiers de retraite, opérations d'ordre budgétaire, mise en place du prélèvement à la source, charte graphique, dématérialisation des marchés publics...
- **Réseaux** : matériel de radiodétection et traitement informatique, autorisations d'intervention à proximité des réseaux...
- **Sécurité et santé au travail** : formation initiale et recyclage SST, habilitations électriques et travaux en hauteur.

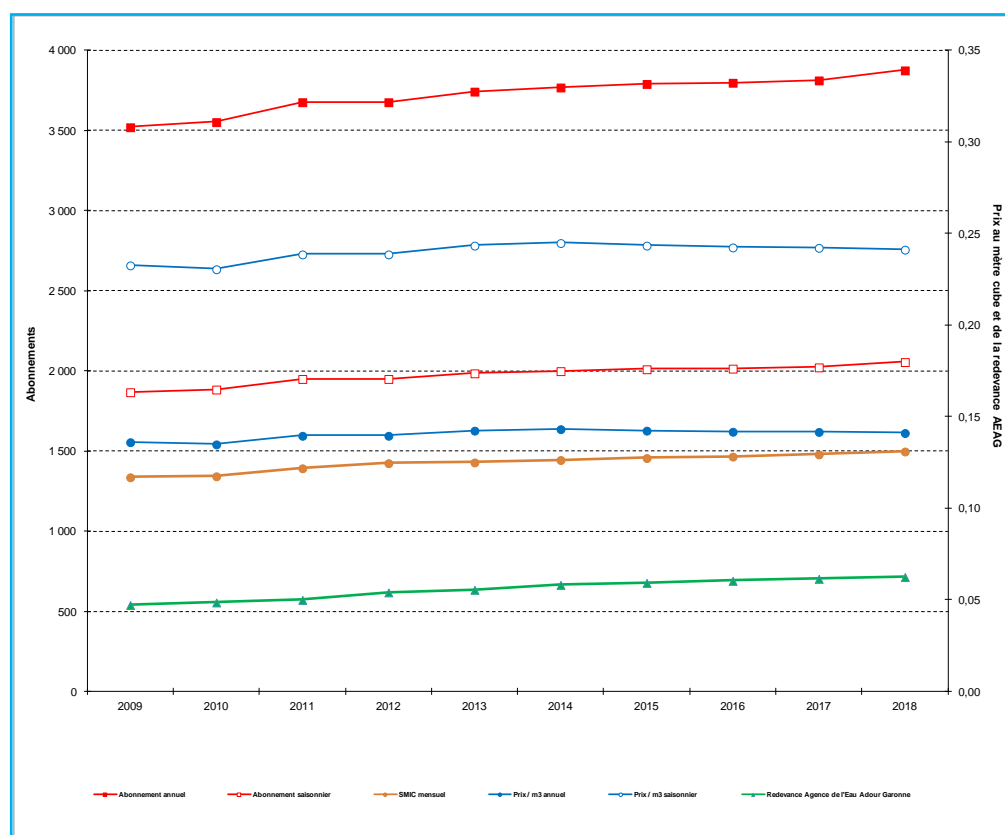
9 ÉLÉMENTS FINANCIERS

TARIF DE L'EAU POTABLE

En application des formules de révision conventionnelles et conformément à ce qui a été annoncé lors des orientations budgétaires, les tarifs 2018 évoluent :

- à la hausse de 1,64 % pour le tarif de l'abonnement,
- à la baisse de 0,42 % pour le tarif du mètre cube.

La redevance due à l'Agence de l'Eau Adour Garonne augmente quant à elle de + 1,62 %. Pour rappel, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa séance du 20 mars 2014 de passer la majoration de cette redevance de 5 % à 8 %.



TARIF DE L'EAU D'IRRIGATION

Pour 2018, le Conseil d'Administration a acté une augmentation de 5% de l'ensemble des tarifs de l'eau d'irrigation par rapport à 2017. Cette évolution s'inscrit dans la nécessité d'une hausse progressive de

5% capitalisée pendant dix ans à compter de 2011, destinée à compenser le déficit des recettes engendrées par les ventes d'eau d'irrigation pris en charge, jusqu'alors, par les usagers du budget Eau Potable.

TARIF DE L'ORGANISME UNIQUE

Les charges de l'IEMN en tant qu'OU, déduction faite des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, doivent être supportées par les irrigants préleveurs. Afin de ne pas augmenter fortement la tarification OU pour recouvrir immédiatement les charges des

années 2017 et suivantes, l'IEMN a décidé de lisser et d'augmenter les recettes de 10% par an.

Pour l'année 2018, les tarifs ont été fixés ainsi :

- part fixe : 30 € HT par point de prélèvement ;
- part variable : 0,00117 €HT/m³ autorisé.

BUDGET PRINCIPAL EAU POTABLE

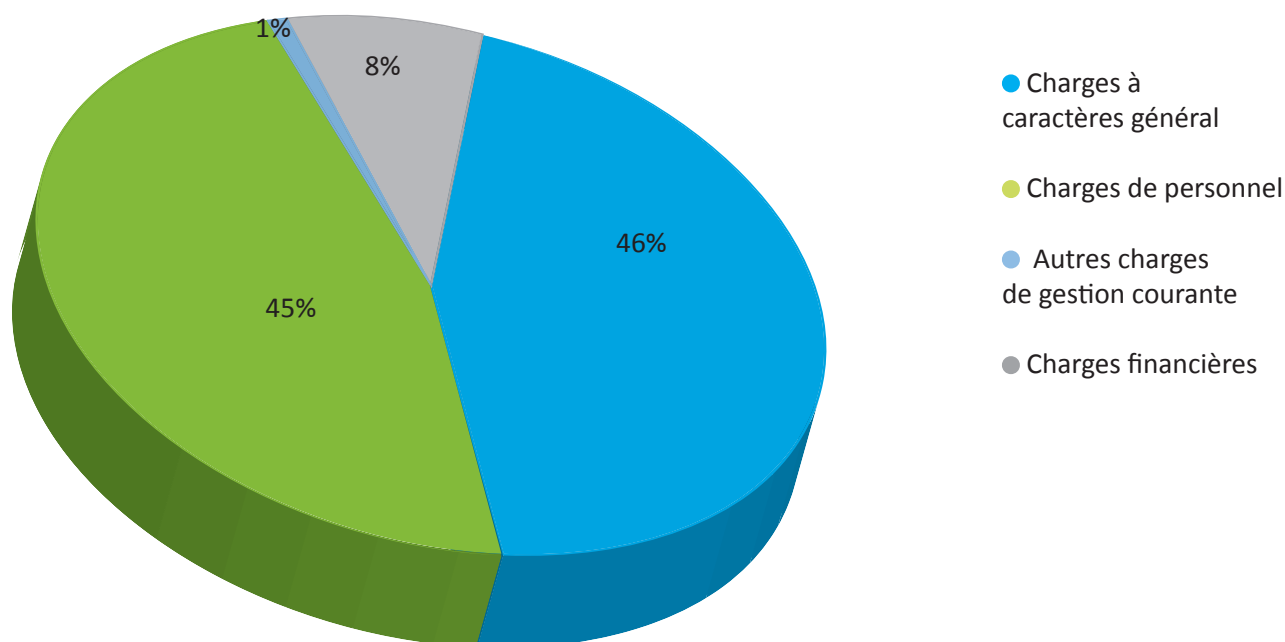
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SECTION INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	
Subventions d'investissement	0,00 €
Emprunts	466 377,01 €
Immobilisations incorporelles	7 156,50 €
Immobilisations corporelles	204 571,98 €
Immobilisations en cours	353 967,26 €
Total dépenses réelles d'investissement	1 032 072,75 €
Opérations d'ordre	608 297,50 €
Opérations patrimoniales	9 676,78 €
Total dépenses d'investissement	1 650 047,03 €
RECETTES	
Subventions d'investissement	232 381,15 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €
Immobilisations en cours	0,00 €
Total recettes réelles d'investissement	232 381,15 €
Opérations d'ordre	1 297 162,00 €
Opérations patrimoniales	9 676,78 €
Total recettes d'investissement	1 539 219,93 €
Excédent d'investissement reporté	3 344 737,79 €

SECTION EXPLOITATION	
DÉPENSES	
Charges à caractère général	2 019 851,06 €
Charges de personnel	1 964 520,76 €
Autres charges de gestion courante	30 638,89 €
Charges financières	360 934,35 €
Charges exceptionnelles	330,11 €
Total dépenses réelles d'exploitation	4 376 275,17 €
Opérations d'ordre	1 297 162,00 €
Total dépenses d'exploitation	5 673 437,17 €
RECETTES	
Atténuation de charges	60 713,84 €
Ventes de produits	5 212 695,52 €
Subventions d'exploitation	744,77 €
Autres produits de gestion courante	280 554,96 €
Produits exceptionnels	32 896,17 €
Total recettes réelles d'exploitation	5 587 605,26 €
Opérations d'ordre	608 297,50 €
Total recettes d'exploitation	6 195 902,76 €
Excédent d'exploitation reporté	1 732 510,02 €

Le résultat global de clôture a été arrêté à 5 488 886,30 €
(excédent d'investissement de 3 233 910,69 € et excédent de fonctionnement de 2 254 975,61 €)

DÉPENSES RÉELLES DE LA SECTION EXPLOITATION

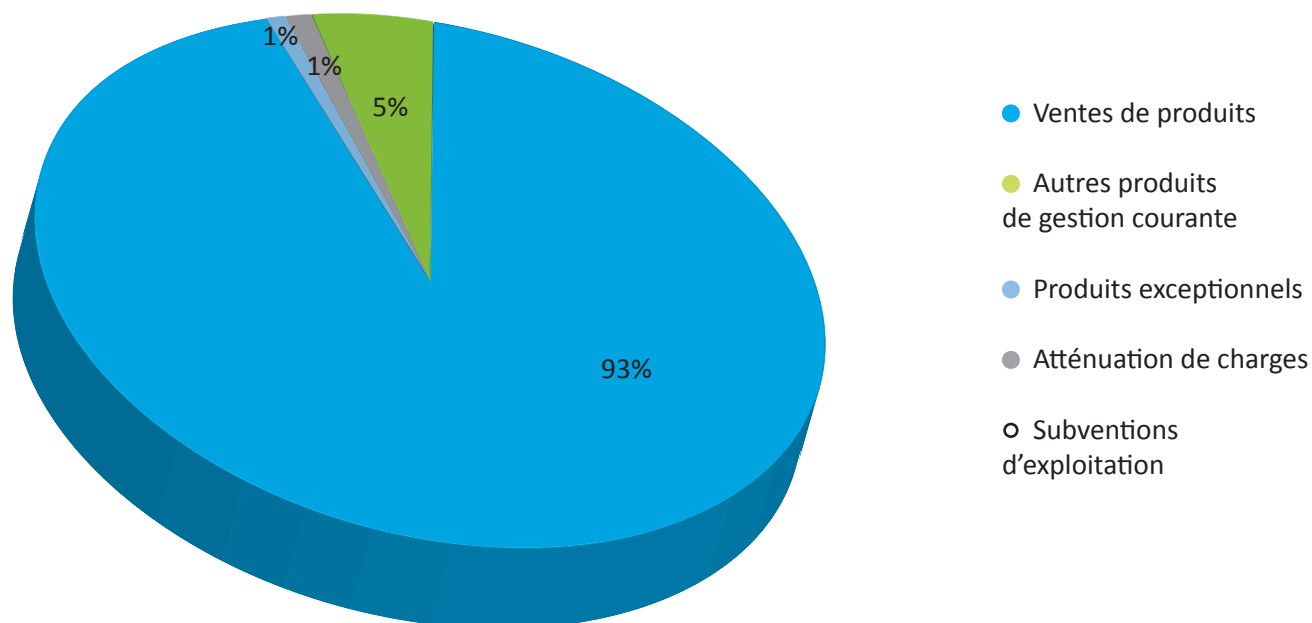


46% des dépenses d'exploitation du budget eau potable sont consacrées aux **charges à caractère général** (frais d'électricité, produits de traitement, fournitures d'entretien, carburants, entretien et maintenance, assurances, études et recherches, frais d'analyses, taxes foncières et redevances agences...). Les **charges de personnel** représentent quant à elles

45% des dépenses. Elles comprennent les salaires, primes, les diverses cotisations et les autres frais de personnel (achats Equipements de Protection Individuelle et formations des agents).

8% des dépenses d'exploitation sont consommées au **remboursement des intérêts de la dette**.

RECETTES RÉELLES DE LA SECTION EXPLOITATION (HORS EXCÉDENT REPORTÉ)



93% des recettes d'exploitation proviennent de la **vente d'eau potable** aux diverses collectivités desservies. Le produit de la vente d'eau potable a été suffisant pour couvrir les dépenses totales réelles de fonctionnement.

BUDGET ANNEXE N°1 ÉLECTRICITÉ

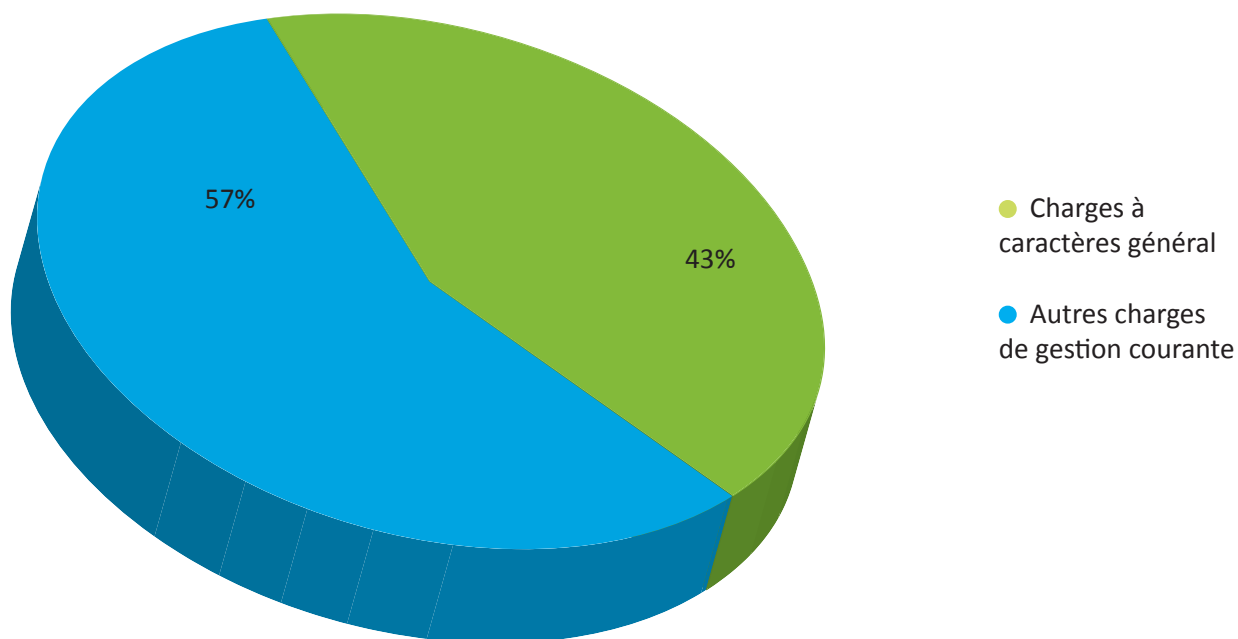
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SECTION INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	
Immobilisations corporelles	13 463,29 €
Immobilisations en cours	2 248,20 €
Total dépenses réelles d'investissement	15 711,49 €
Opérations d'ordre	2 910,52 €
Total dépenses d'investissement	18 622,01 €
RECETTES	
Total recettes réelles d'investissement	0,00 €
Opérations d'ordre	50 939,10 €
Total recettes d'investissement	50 939,10 €
Excédent d'investissement reporté	204 888,71 €

SECTION EXPLOITATION	
DÉPENSES	
Charges à caractère général	103 196,13 €
Autres charges de gestion courante	134 942,61 €
Total dépenses réelles d'exploitation	238 138,74 €
Opérations d'ordre	50 939,10 €
Total dépenses d'exploitation	289 077,84 €
RECETTES	
Ventes de produits	329 245,64 €
Produits exceptionnels	39 130,00 €
Total recettes réelles d'exploitation	368 375,64 €
Opérations d'ordre	2 910,52 €
Total recettes d'exploitation	371 286,16 €
Excédent d'exploitation reporté	24 988,91 €

Le résultat global de clôture a été arrêté à 344 403,03 €
(excédent d'investissement de 237 205,80 € et excédent de fonctionnement de 107 197,23 €)

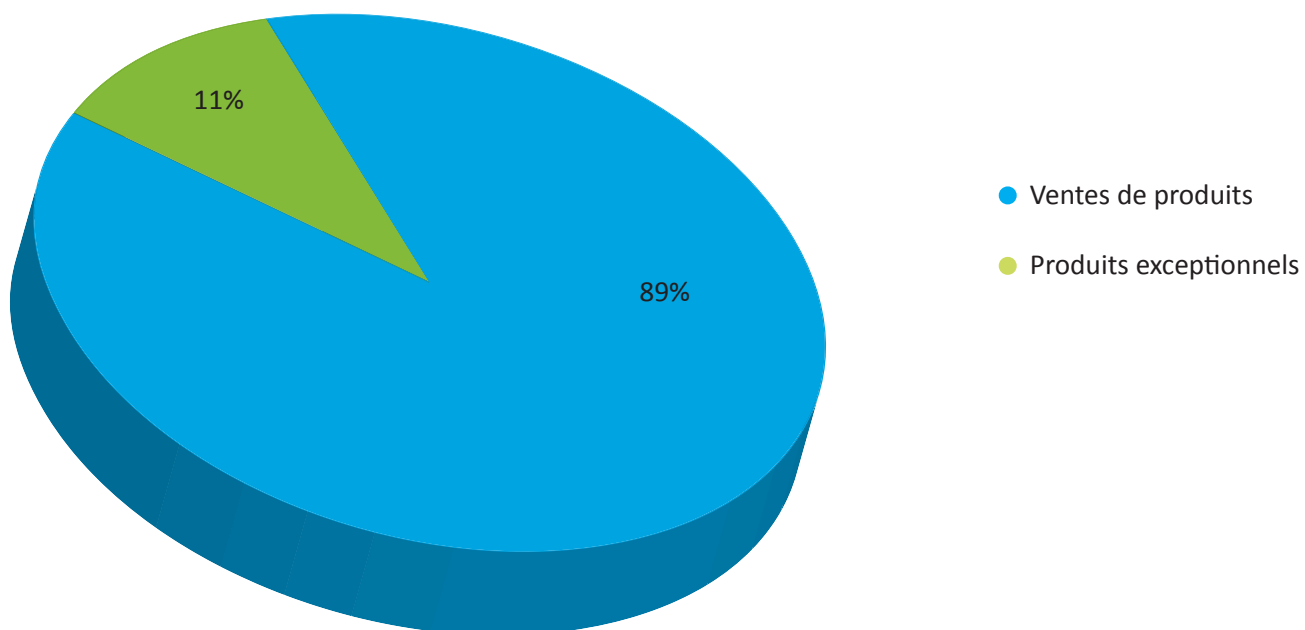
DÉPENSES RÉELLES DE LA SECTION EXPLOITATION



43% des dépenses d'exploitation relatives sont des **charges à caractère général** qui correspondent à l'entretien et maintenance, assurances, cotisations foncières des entreprises (CFE), taxes foncières et re-

devances diverses. 57% correspondent aux **charges de gestion courante** (remboursement des prestations effectuées de budget à budget).

RECETTES RÉELLES DE LA SECTION EXPLOITATION



L'évolution des recettes de vente d'électricité va de pair avec la puissance produite qui enregistre une forte hausse en 2018 due à un bon niveau de trubinage. Cette hausse fait suite à deux années de très faibles productions et permet d'améliorer le résultat d'exploitation.

BUDGET ANNEXE N°2 IRRIGATION

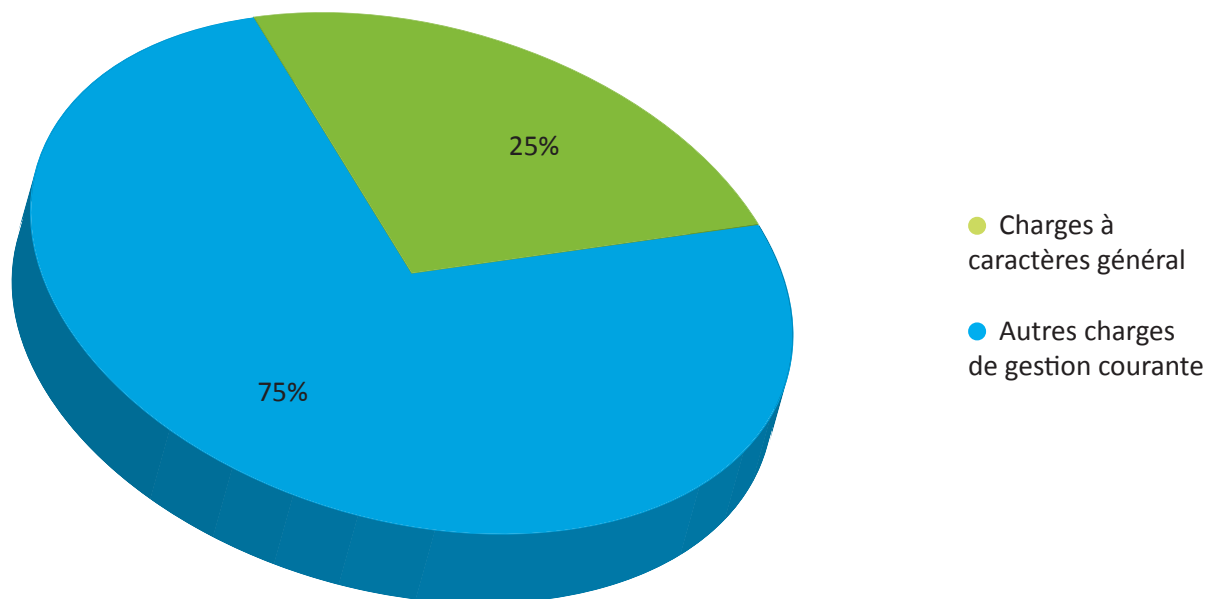
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SECTION INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	
Subventions d'investissement	0,00 €
Immobilisations incorporelles	4 266,00 €
Immobilisations corporelles	18 520,84 €
Total dépenses réelles d'investissement	22 786,84 €
Opérations d'ordre	808 823,72 €
Total dépenses d'investissement	831 610,56 €
RECETTES	
Total recettes réelles d'investissement	0,00 €
Opérations d'ordre	944 327,88 €
Total recettes d'investissement	944 327,88 €
Excédent d'investissement reporté	1 792 933,90 €

SECTION EXPLOITATION	
DÉPENSES	
Charges à caractère général	187 955,74 €
Autres charges de gestion courante	564 609,45 €
Total dépenses réelles d'exploitation	752 565,19 €
Opérations d'ordre	944 327,88 €
Total dépenses d'exploitation	1 696 893,07 €
RECETTES	
Ventes de produits	772 439,06 €
Subventions d'exploitation	21 050,00 €
Autres produits de gestion courante	54 777,99 €
Produits exceptionnels	1 000,02 €
Total recettes réelles d'exploitation	849 267,07 €
Opérations d'ordre	808 823,72 €
Total recettes d'exploitation	1 658 090,79 €
Excédent d'exploitation reporté	347 936,68 €

Le résultat global de clôture a été arrêté à 2 214 785,62 €
(excédent d'investissement de 1 905 651,22 € et excédent de fonctionnement de 309 134,40 €)

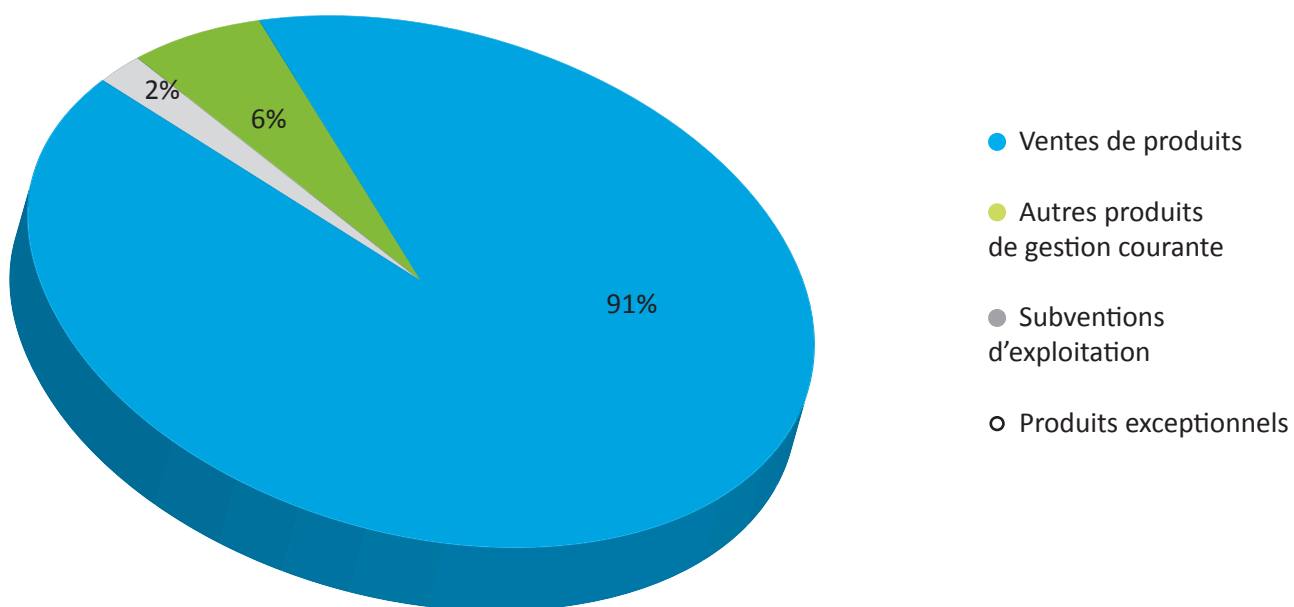
DÉPENSES RÉELLES DE LA SECTION EXPLOITATION



25% des dépenses d'exploitation sont des **charges à caractère général** (factures d'électricité AHL, dossier d'autorisation Organisme Unique Sor, taxes foncières, redevances aux agences). 75% des dépenses sont

des **charges de gestion courante** (remboursement des prestations effectuées de budget à budget, mise à disposition des ouvrages Ganguise / Naurouze).

RECETTES RÉELLES DE LA SECTION EXPLOITATION



En 2018, les produits de la vente d'eau d'irrigation ont progressé mais restent insuffisants pour couvrir les dépenses totales réelles d'exploitation.

10 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2007 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics, l'Institution fait état des indicateurs suivants :

INDICATEURS DES SERVICES D'EAU POTABLE

Indice	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	92%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	90	100	100	90	90	90	90	90
Rendement du réseau de transport	100%	100%	100%	94%	100%	100%	100%	100%
Indice linéaire des volumes non comptés	NE	NE	NE	2,7 m ³ /km/j	-1,2 m ³ /km/j	-4,6 m ³ /km/j	0 m ³ /km/j	-2,4 m ³ /km/j*
Indice linéaire de pertes en réseau	NE	NE	NE	2,7 m ³ /km/j	-1,2 m ³ /km/j	-4,6 m ³ /km/j	-1 m ³ /km/j	-3 m ³ /km/j*
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	0,46%	Néant	Néant
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées	0	0	0	0	0	0	0	0
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	8 ans	10 ans	13 ans et 8 mois	13 ans	9 ans et 4 mois	9 ans et 11 mois	9 ans et 9 mois	6 ans et 10 mois

NE : Non évalué.

*Les indicateurs du réseau (rendement, indices linéaires des volumes non comptés et des pertes) sont calculés pour le réseau de transport de l'Institution. Le rendement est supérieur à 100% et les indices négatifs car les compteurs en entrée du réseau de transport voient une large gamme de débit sur laquelle ils ne peuvent être parfaitement calibrés.

A l'inverse, les compteurs de vente d'eau sont plus précis.